



BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Rapport annuel septembre 2024

OPCVM de BFT Investment Managers

Société de Gestion : BFT Investment Managers

Sous déléataire de gestion comptable en titre : Caceis Fund Administration France

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	15
Informations spécifiques	16
Informations réglementaires	17
Certification du Commissaire aux comptes	23
Comptes annuels	28
Bilan Actif	29
Bilan Passif	30
Compte de résultat	31
Annexes aux comptes annuels	33
Informations générales	34
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	43
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	47
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	53
Inventaire des actifs et passifs	63
Annexe(s)	107
Caractéristiques de l'OPC	108
Information SFDR	123
Loi Energie Climat (LEC)	135

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Compte rendu d'activité

Octobre 2023

Les prises de parole des banquiers centraux durant le mois d'octobre ont ravivé la primauté des dynamiques macroéconomiques sur les anticipations de leur posture monétaire ultérieure. Aux Etats Unis, la croissance insolente de l'économie américaine fait craindre une Réserve Fédérale plus volontariste. L'estimation préliminaire du PIB du troisième trimestre a accéléré à 4,92% (r.a), porté notamment par une consommation des ménages et une politique budgétaire accommodante. Ceci dans un contexte où les tensions géopolitiques ravivent des craintes sur les prix des matières premières énergétiques dont les effets de base très négatifs ont jusque à présent fait significativement décélérer les dynamiques de prix. L'indice des prix à la consommation de septembre se stabilise à 3,7% en g.a, soit le troisième mois d'absence de décélération consécutif. La banque centrale européenne a, quant à elle, effectué la première pause dans son cycle de resserrement monétaire entrepris depuis mi-2022 et réaffirme sa posture data-dependent dans un contexte de ralentissement conjoncturel de la Zone Euro. La décélération marquée de l'inflation à la faveur d'effets de base, énergétiques notamment, toujours plus négatifs (l'indice des prix à la consommation harmonisé s'établit à +2.9% en g.a. pour octobre, estimation préliminaire) pousse la BCE à la patience. L'inflation sous-jacente pour sa part décélère, elle, bien moins rapidement qu'espéré (4,2% en g.a, estimations préliminaire du mois d'octobre). Ainsi, les taux de rendement des obligations souveraines européennes affichent une trajectoire baissière: -19 pb pour le taux 2 ans (à 3,01%) et +4 pb (à 2,80%) pour le taux 10 ans allemand. Concernant le marché crédit européen, nous notons que le marché primaire est resté très silencieux en octobre avec seulement 6,2 milliards d'EUR d'émissions pour les entreprises non financières de l'univers Investment Grade (vs 31,1 Mds€ en septembre) et 1,59Mds€ pour l'univers High Yield européen (vs 8,15Mds€ en septembre). Le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index 1-3Yrs) a augmenté de 26pbs (à 89 pb). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,35% (part I). La sensibilité crédit du fonds reste sur les bornes hautes à 0,94. La sensibilité au taux du fonds a été légèrement augmentée (0,43 à fin octobre). Cette sensibilité se concentre sur la partie court terme du portefeuille (< 18 mois). Le fonds a réinvesti les remboursements de Scania 2023, ALD 2023, BNP 2023 entre autre sur des émissions IG de maturité 2025 / 2026 telles que Thales, HSBC, LEG Immobilien. La note globale ESG du fonds reste «C».

Novembre 2023

Le scénario de d'atterrissage en douceur des économies développées enthousiasme les marchés. A la faveur de surprises sur le front des dynamiques inflationnistes et d'une tonalité plus accommodante lors de prises de parole des membres des boards de la Réserve Fédérale et de la Banque Centrale Européenne les agents de marchés semblent escompter un pivot des politiques monétaires bien plus précoce qu'initialement anticipé. L'indice de prix à la consommation aux Etats-Unis décélère à 3.1% en glissement annuel sur octobre et sa composante sous-jacente à 4%. Fait notable, la variation mensuelle de l'indice est nulle. En Zone Euro, les effets de base négatifs des prix de l'énergie portent la dynamique de l'indice des prix à la consommation harmonisé selon l'estimation préliminaire de novembre à 2.4% en glissement annuel. L'indice purgé des composantes volatiles énergétique et alimentaire décélère fortement à 3.6% en glissement annuel. Ces bonnes nouvelles accompagnent un rapport sur l'emploi aux Etats-Unis publié en début de mois très modeste interprété par le marché comme la matérialisation de la transmission de la politique monétaire à l'économie réelle ; le taux de chômage atteint 3.9% d'après le rapport niveau inobservé depuis janvier 2022. Les enquêtes auprès des directeurs d'achat dans l'industrie et les services se sont également dégradées, actant pour le consensus un effrètement de la conjoncture suffisant pour contenir tout mouvement restrictif supplémentaire de la Réserve Fédérale. En Zone Euro, l'estimation préliminaire du PIB du 3ème trimestre (-0.1%) valide le contexte stagflationniste signalant également pour le marché la fin du resserrement monétaire et l'entrée graduelle dans une séquence de baisse de taux directeurs en 2024. Cette conjonction fortuite a entraîné une réappréciation violente des taux de rendement souverains de -55 bps sur le 10 ans US et -35 bps pour le Bund allemand. Ces mouvements s'expliquent à la fois par un reflux de la composante réelle ainsi que par une baisse de l'inflation anticipée. Les spreads de crédit des compartiments Investment Grade et High Yield se resserrent par ailleurs de part et d'autre de l'Atlantique. Dans le sillage de ce scénario de soutien monétaire intervenant plus rapidement qu'attendu, sur fond de désinflation rapide convergeant vers la cible des Banques Centrales et de ralentissement macroéconomique les contraignant à desserrer l'étau monétaire, les indices S&P 500 et Eurostoxx 50 se sont appréciés respectivement de 9.1% et 8% sur le mois. Ainsi, les taux de

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

rendement des obligations souveraines européennes affichent une trajectoire baissière: -20 pb pour le taux 2 ans (à 2,81%) et -35 pbs (à 2,44%) pour le taux 10 ans allemand. Concernant le marché crédit européen, nous notons que le marché primaire a été soutenu en novembre avec seulement 36,7 milliards d'EUR d'émissions pour les entreprises non financières de l'univers Investment Grade (vs 6,2 Mds€ en octobre) et 6,40Mds€ pour l'univers High Yield européen (vs 1,59Mds€ en octobre). Le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index 1-3Yrs) a baissé de 5bps. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,46% (part I). La sensibilité crédit du fonds reste sur les bornes hautes à 0,92. La sensibilité au taux du fonds a été légèrement augmentée (0,38 à fin novembre). Cette sensibilité se concentre sur la partie court terme du portefeuille (< 18 mois). En fait notable, le fonds a profité de l'émission de TRATON pour augmenter son exposition à cet émetteur. La note globale ESG du fonds reste «C».

Décembre 2023

L'embellie se poursuit en décembre sur les marchés financiers qui terminent l'année sur une note euphorique avec des anticipations de pivot de politique monétaire plus précoce et plus marqué tant aux Etats-Unis qu'en Eurozone. Fin décembre, les marchés escomptent pour 2024 près de 6 baisses de taux de la Fed débutant en mars et totalisant 140 points de base (pdb). Quant à la BCE, les attentes sont de 7 baisses débutant en mars-avril qui réduirait le taux de dépôt de 4% aujourd'hui à 2.25% fin 2024. La réunion de la Fed conforte la perspective d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine et d'un prochain desserrement monétaire. La Fed est satisfaite des progrès sur le front de l'inflation et revoit en baisse les risques pour 2024. Jérôme Powell surprend en indiquant que la baisse de taux, qui commencerait bien avant que l'inflation n'atteigne 2%, a fait l'objet d'une discussion. Le message l'emporte sur les données mitigées d'inflation de novembre (sous-jacent ferme à 4% l'an) et alimente l'optimisme des investisseurs. La BCE se montre moins accommodante et juge que la lutte contre l'inflation n'est pas terminée. La banque centrale ne baisse pas sa garde face à une hausse des salaires qu'elle revoit en hausse à 4.6% en 2024 malgré une croissance revue en baisse à 0.8%. Mais elle ne semble pas convaincre les marchés qui se focalisent sur le vif recul des prix de l'énergie (-15% à -20% sur le mois) lié à une météo clémente et sur l'atonie de l'activité en Eurozone, source de désinflation. De fait, les enquêtes auprès des directeurs d'achat de l'Union Monétaire ont déçu en décembre sur des niveaux cohérents avec une quasi-stagnation. Le changement espéré de politique monétaire aiguise l'appétit pour le risque et les actions des pays développés progressent d'environ 4%. Le sursaut est plus timide en Eurozone, entravé par des attentes de croissance moins favorables. De part et d'autre de l'Atlantique, les spreads de crédit entreprise se resserrent davantage. Le spread sur le segment high-yield du marché synthétique européen retrouve un plus bas depuis février 2022. Les obligations souveraines reflètent le scénario de croissance modeste et de désinflation rapide. Ainsi, les taux de rendement des obligations souveraines européennes affichent une trajectoire baissière sur le mois : -42 pb pour le taux 2 ans allemand (à 2,40%) et -43 pb (à 2,02%) pour le 10 ans allemand. Le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index 1-3Yrs) clôture sur un niveau légèrement plus élevé (à 72 pb). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,44% (part I) portée par la baisse généralisée des taux et le portage. La sensibilité crédit du fonds a été stable sur le mois (à 0,94). La sensibilité au taux du fonds a été légèrement abaissée (0,32 à fin décembre). Cette sensibilité se concentre sur la partie court terme du portefeuille (< 18 mois). La note globale ESG du fonds reste «C».

Janvier 2024

Après l'euphorie de fin d'année, les marchés financiers se montrent plus discriminants en janvier. Les actions émergentes reculent, pénalisées par la contre-performance de la Chine qui perd plus de 10% (MSCI Chine). Les initiatives timides des autorités chinoises pour doper une activité anémique échouent à redonner confiance aux investisseurs étrangers. Les actions des pays développés progressent de 1.7% (MSCI Monde en devises locales) avec des avancées similaires aux Etats-Unis (S&P 500 +1.6%) et en Eurozone (EuroStoxx +1.8%). Le Japon se distingue avec une performance de plus de 9% (Topix 100), dopée par la dépréciation du yen alors que Banque du Japon opte pour un statu quo de crainte de replonger l'économie en déflation. L'activité s'affermi au pays du soleil levant mais l'évolution décevante des salaires retarde la normalisation monétaire. Les actions américaines saluent par un plus-haut historique les signes de désinflation immaculée. La croissance au 4ème trimestre, plus forte que prévu à +3.3% (trimestriel annualisé), confirme la résilience de l'activité alors que le recul de l'inflation se poursuit avec une hausse du PCE « cour » limitée à 2.9% l'an. La Fed maintient sa politique et signale que le début de la baisse des taux attendra qu'elle soit suffisamment confiante quant à la trajectoire de l'inflation vers 2%, probablement en mai plutôt qu'en mars. Les marchés s'ajustent, escomptant 140 pdb de baisse du taux directeur sur 2024, et le dollar se raffermi. Sans surprise,

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

la BCE maintient sa politique monétaire. Elle juge une discussion sur la baisse des taux prématurée, la désinflation étant bien engagée mais encore insuffisante avec des doutes persistants sur l'évolution des salaires. L'Eurozone affiche une croissance zéro au 4ème trimestre qui recouvre une contraction de l'activité en Allemagne, une stagnation en France et une croissance marquée en Espagne. Les premières estimations sur l'évolution des prix en janvier s'inscrivent dans cette disparité régionale avec une désinflation plus rapide que prévu au cours de l'Europe mais une inflation en hausse en Espagne. Dans ce contexte d'incertitude, les taux ont été assez volatiles ce mois-ci. Ainsi le taux 10 ans allemand a clôturé à 2,17% (+10 pb) et le taux 2 ans allemand à 2,43% (-2 pbs). Le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) a connu un resserrement à 68 pb (-4 pb). Le marché primaire a été actif en janvier avec 36 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,35% (part I). La sensibilité crédit du fonds a été stable durant le mois (à 0,94 environ). La sensibilité au taux du portefeuille a été maintenue autour de 0,35. Le fonds a renforcé son exposition sur l'IG en privilégiant les émetteurs de la catégorie A et BBB+ (ABN, Sartorius, Carlsberg, ALD, Nordea Bank.). La note globale ESG du fonds est «C».

Février 2024

Les marchés financiers sont surpris par les données économiques publiées en février. Aux Etats-Unis, le momentum d'activité s'avère plus fort que prévu avec des créations d'emplois très au-dessus des attentes, des gains de productivité soutenus et une remontée des enquêtes de confiance (ISM) auprès des directeurs d'achats. Plus encore, la hausse des salaires accélère et la désinflation marque une pause inattendue, l'inflation sous-jacente restant ferme à 3.9% l'an en raison de la progression des prix des services. En Eurozone également, la viscosité de l'inflation des services suscite des doutes quant à la désinflation même si l'atonie de l'activité se confirme sur le Vieux Continent. Les anticipations de politiques monétaires s'ajustent brutalement. La baisse du taux des fonds fédéraux escomptée pour 2024 diminue de 146 à 85 points de base ('pdb'). Le mouvement est similaire pour la BCE avec une baisse des taux de 90 pdb escomptée fin février contre 160 pdb fin janvier. Dans les deux cas le début du desserrement monétaire est repoussé à juin. Les marchés obligataires corrigent sévèrement avec un taux 2 ans en hausse d'environ 40 pdb de part et d'autre de l'Atlantique et un taux 10 ans qui clôture février à 4.25% aux Etats-Unis, 2.4% en Allemagne et 2.9% en France. Pour autant, les actifs risqués continuent de progresser. L'avancée des marchés d'actions se poursuit dans les pays développés (MSCI Monde en devises locales +4.5%). La probable sortie de déflation du Japon attire les investisseurs et pousse les actions vers de nouveaux sommets (Topix 100 +6.2%). Aux Etats-Unis et en Eurozone, les grands indices, soutenus par une saison des résultats meilleure qu'attendu, battent leurs records historiques. Aux Etats-Unis comme en Europe, les spreads de crédit entreprise s'effritent sur le segment investment grade et se réduisent d'environ 20 pdb sur le high-yield synthétique. Sur le marché cash, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) a connu un resserrement à 62 pb (-6 pb). Le marché primaire a été actif en février avec plus de 40 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 20 Mds€ d'émissions sur le segment financier Senior. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,33% (part I). La sensibilité crédit du fonds a été stable durant le mois (à 0,95 environ). La sensibilité au taux du portefeuille a été maintenue autour de 0,38. Le fonds a renforcé son exposition sur l'IG en privilégiant les émetteurs de la catégorie A et BBB+ (Raiffeisen Bank, Nationwide BS, Comcast, Infineon, BPCE, SBAB Bank.). La note globale ESG du fonds est «C».

Mars 2024

Les marchés financiers sont dominés en mars par les réunions des grandes banques centrales dont le biais accommodant propulse les actifs risqués vers de nouveaux sommets. Première de la série, la BCE maintient ses taux directeurs jugés appropriés pour ramener l'inflation vers la cible de 2%. Elle rassure les investisseurs en revoyant en baisse ses prévisions d'inflation 2024 à 2.3% au total et 2.6% sur le sous-jacent. Les enquêtes de confiance suggèrent une quasi-stagnation de l'Eurozone avec une contraction de l'industrie et une modeste croissance des services. Ensuite la Banque du Japon franchit enfin le cap de la normalisation monétaire (fin des taux négatifs, fin du contrôle de la courbe) alors que la sortie de déflation se précise avec notamment des négociations salariales qui se concluent sur une hausse de plus de 5%, un plus haut depuis 1991. Mais la BoJ maintient ses achats d'obligations d'Etat et ses commentaires restent prudents. La Fed poursuit la série avec un statu quo. Elle revoit en hausse l'inflation « cour » à 2.6% pour 2024 et ses projections tablent sur 3 baisses de taux en 2025 (contre 4 précédemment) mais elle estime les risques équilibrés et la désinflation en bonne voie malgré des chiffres plus élevés que prévu en janvier et février. Le marché du travail américain donne à nouveau des signes de détente et de modération salariale en février. La Banque d'Angleterre vote le maintien

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

de son taux directeur à 8 contre 1 (en faveur d'une baisse) et signale une baisse probable à l'été. Les chiffres de février confirment la détente du marché du travail, une moindre hausse des salaires et les progrès sur le front de l'inflation. La baisse surprise des taux de la Banque Nationale Suisse termine la série et renforce la perception que la restriction monétaire touche à sa fin. La Fed ne convainc pas complètement et la baisse de taux pour 2024, escomptée dans les Futures, diminue encore à 67 points de base ('pdb') à fin mars. En revanche les anticipations pour la BCE se stabilisent autour de 90 pdb. Les taux longs reculent davantage en Eurozone et le 10 ans clôture le mois à 4.2% aux Etats-Unis, 2.3% en Allemagne et 2.81% en France. Le rallye des marchés actions se poursuit dans les pays développés (MSCI Monde en devises locales +3.2%) et s'étend au Royaume-Uni. Aux Etats-Unis comme en Europe, les spreads de crédit entreprise varient peu sur le segment investment grade et se réduisent d'environ 10 pb sur le high-yield synthétique. Sur le marché cash, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) a connu un resserrement à 57 pb (-5 pb). Le marché primaire a été actif en février avec plus de 36 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 19 Mds€ d'émissions sur le segment financier. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,40% (part I). La sensibilité crédit du fonds a été stable durant le mois (à 0,94). La sensibilité au taux du portefeuille a été maintenue autour de 0,4. Le fonds a renforcé son exposition sur l'IG en privilégiant les émetteurs de la catégorie A et BBB+ (Ahold, Leaseplan, Santander, Volksbank, Société Générale.). La note globale ESG du fonds reste «C».

Avril 2024

Le scénario de désinflation immaculée est remis en cause en avril par la publication de chiffres décevants aux Etats-Unis. L'inflation PCE « cour » est plus forte qu'attendu en mars à 2.8% l'an. Elle atteint 4.4% sur 3 mois annualisé, tirée par l'accélération des prix des services. Le coût du travail progresse plus que prévu au 1er trimestre (+1.2% q/q) et les prix de l'immobilier marquent une accélération inattendue. La révision en baisse de la croissance du 1er trimestre, en raison d'une moindre consommation, ne suffit pas à rassurer les marchés obligataires alors que le Trésor prévoit une avalanche d'émissions au 3ème trimestre pour financer l'Etat américain. Le taux 10 ans s'envole et retrouve son niveau de novembre dernier à près de 4.7%. Le statu quo de la BCE, satisfaite de la désinflation, ne permet pas aux marchés obligataires européens de se désolidariser durablement car un mieux conjoncturel se dessine en Eurozone. La croissance du 1er trimestre (+0.3% q/q) est supérieure aux attentes, l'enquête PMI des services progresse plus que prévu et le moral des ménages poursuit son lent redressement. La distribution de crédit est quasi stoppée mais l'enquête sur les facteurs limitants montre que le financement n'est pas jugé bloquant par les entreprises. Le taux 10 ans allemand clôture le mois à 2.58% (+18 pb). Aux Etats-Unis comme en Eurozone, les taux 2 ans se tendent également, reflétant le recul des espoirs de détente monétaire (3,03% pour le taux 2 ans allemand à fin avril). Les anticipations de baisse de taux pour 2024 diminuent encore pour atteindre à peine plus d'une baisse pour la Fed et deux baisses pour la BCE. De part et d'autre de l'Atlantique, les spreads de crédit varient peu sur le segment investment grade et s'écartent de plus de 20 pdb le high-yield synthétique alors que la saison des résultats débute positivement. Sur le marché cash, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) a connu un resserrement à 54 pb (-3 pb sur la période). Le marché primaire a été actif en avril avec plus de 28 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 14 Mds€ d'émissions sur le segment financier euro. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,30% (part I). La sensibilité crédit du fonds a été stable durant le mois (à 0,96). La sensibilité au taux du portefeuille a été maintenue autour de 0,41. Le fonds a renforcé son exposition sur l'IG européen (Securitas, Daimler.). La note globale ESG du fonds reste «C».

Mai 2024

La perte de momentum de l'économie américaine se confirme. L'emploi apparaît moins dynamique en avril et le taux de chômage remonte à 3.9%. Les ventes au détail, la production industrielle et les mises en chantier déçoivent. La croissance annualisée du 1er trimestre est à nouveau révisée en baisse à +1.3%. Les enquêtes PMI se dégradent plus que prévu, à l'instar de la confiance des constructeurs. La désinflation se poursuit en avril, tant au niveau des salaires que des prix à la consommation (à 2.7% l'an sur la mesure PCE totale et 2.8% l'an sur le sous-jacent). A l'inverse des Etats-Unis, l'activité de l'Eurozone continue de donner des signes de mieux. L'emploi augmente de +0.3% au 1er trimestre, la production industrielle et les ventes au détail progressent plus que prévu en mars, le taux de chômage s'effrite en avril et les enquêtes de confiance de mai se redressent dans l'industrie et les services. La désinflation semble marquer le pas : la hausse des salaires atteint 5% l'an au 1er trimestre, tirée par l'Allemagne ; et les prix à la consommation accélèrent en mai à 2.6% l'an au total et 2.9% hors alimentation et énergie. La divergence conjoncturelle entre les Etats-Unis et

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

L'Eurozone se reflète sur la trajectoire implicite des taux directeurs qui table à présent sur deux baisses de taux de la BCE d'ici la fin de l'année. Les marchés obligataires s'en font l'écho. Le taux 2 ans américain perd 16 pdb alors que le swap euro se raffermi (+3 pdb). Le taux 10 ans évolue en parallèle, il clôture le mois en retrait à 4.5% aux Etats-Unis mais se tend sur des plus hauts depuis novembre à 2.66% en Allemagne et 3.14% en France. Au Japon, le 10 ans poursuit sa remontée et retrouve (à 1.07%) ses niveaux de mars 2012. L'évolution des salaires et de l'inflation renforce les attentes de normalisation de la BoJ. Les marchés actions des pays développés progressent en mai, portés par des bénéfices globalement meilleurs que prévu au 1er trimestre. Les Etats-Unis surperforment, tirés par les titres technologiques (+10%). De part et d'autre de l'Atlantique, les spreads crédit entreprise varient peu sur le segment investment grade et se compressent d'environ 20 pdb le segment high-yield (Itraxx). Sur le marché court terme, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) reste stable à 53 pb (-1 pb sur la période). Le marché primaire a été actif en mai avec plus de 49 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 32 Mds€ d'émissions sur le segment financier euro (IG et HY). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,35% (part I). La sensibilité crédit du fonds a été stable durant le mois (à 0,91). La sensibilité au taux du portefeuille a été maintenue autour de 0,48. Le fonds a renforcé son exposition sur l'IG européen (Thales, Vonovia, SKF, Volksbank, SHB, Enel, Telenor, Daimler.). La note globale ESG du fonds reste «C».

Juin 2024

Les évolutions politiques dominent les marchés financiers en juin. Après les élections en Afrique du Sud, au Mexique et en Inde qui accentuent la volatilité dans les émergents, le scrutin parlementaire européen confirme la poussée de l'extrême droite aux dépens de Renew Europe et des Verts. Puis, la dissolution du parlement français et l'annonce d'élections législatives anticipées attisent les craintes de montée des extrêmes dans l'Hexagone. Enfin, le premier débat pour les présidentielles américaines suscite des doutes quant à la pérennité de la candidature de Joe Biden. Les réunions des banques centrales ne surprennent pas. La Fed, la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon optent pour un statu quo avec des commentaires jugés accommodants alors que la BCE baisse les taux directeurs (à 3.75% sur le dépôt) pour la première fois depuis 2019, tout en insistant sur la dépendance aux données de ses décisions futures. Le momentum d'activité paraît hésitant et la désinflation se précise. Aux Etats-Unis, la dynamique de créations d'emploi reste supérieure aux attentes mais le chômage remonte. Les revenus et les dépenses des ménages ralentissent, les commandes d'équipements déçoivent et l'immobilier recule plus fortement que prévu. Le PCE « cour », la mesure d'inflation préférée de la Fed, décélère comme attendu à 2.6% l'an en mai. Dans l'Eurozone, la demande intérieure apparaît atone. Les chiffres révisés du PIB au 1er trimestre révèlent une stagnation de la consommation et un repli de l'investissement. Les enquêtes de juin auprès des directeurs d'achats témoignent d'une dégradation de la confiance avec un recul marqué de la composante prix de vente dans les services. Les premières estimations pour juin montrent une poursuite de la désinflation en France, en Italie et en Espagne. Les développements monétaires et conjoncturels modifient peu la trajectoire implicite des taux directeurs qui table sur près de deux baisses de taux d'ici la fin de l'année pour la BCE comme pour la Fed. L'évolution des marchés obligataires est surtout dictée par l'incertitude politique qui pénalise les actifs risqués au profit des valeurs refuges. Le taux 10 ans se détend à 4.4% aux Etats-Unis et à 2.5% en Allemagne mais il augmente de respectivement 10 et 16 points de base en Italie et en France, deux pays pour lesquels l'Europe annonce une procédure de déficit excessif. Les spreads de crédit s'écartent notamment sur le segment high-yield européen où ils retrouvent des niveaux voisins de ceux de début d'année (itraxx). Sur le marché court terme, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) reste stable à 54 pb (+1 pb sur la période). Le marché primaire a été actif en juin avec plus de 28 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 14 Mds€ d'émissions sur le segment financier euro (senior et sub). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,33% (part I). La sensibilité crédit du fonds a été stable durant le mois (0,94 à fin juin). La sensibilité au taux du portefeuille a été maintenue autour de 0,46. Le fonds a renforcé son exposition sur l'IG européen, principalement sur le marché secondaire (BNP, Telenor, SKF, Evonik, BFCM, BBVA, Enel, OP Corporate.). La note globale ESG du fonds reste «C».

Juillet 2024

La nervosité gagne les marchés financiers en juillet. Les évolutions politiques sont bien accueillies, en particulier la victoire des travaillistes au Royaume-Uni ou le retrait de Joe Biden de la course à la présidence au profit de Kamala Harris. Même les tensions sur les actifs français se corrigent en grande partie alors que les élections législatives débouchent sur un parlement sans majorité. En revanche, les signes de tassement

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

de l'activité inquiètent les investisseurs. Aux Etats-Unis, la croissance apparaît résiliente au 2ème trimestre mais l'emploi et les salaires ralentissent en juin et les enquêtes de confiance annoncent une perte de vitesse économique. L'inflation est plus modérée que prévu en juin et la désinflation tant attendue des services s'amorce, y compris la composante logement. Sans surprise, la Fed maintient le statu quo monétaire mais laisse entendre une probable baisse des taux en septembre. La trajectoire implicite du taux des fonds fédéraux table en fin de mois sur près de trois baisses de taux d'ici la fin de l'année contre moins de deux fin juin. Le changement est moindre pour la BCE, les marchés escomptant 60 points de base (pdb) de baisse contre 44 pdb un mois plus tôt. Le statu quo de la BCE est conforme aux attentes. Les indicateurs d'activité et de confiance dépeignent une croissance médiocre en perte de momentum. Mais l'inflation apparaît plus visqueuse qu'espéré à 2.9% l'an sur le sous-jacent avec une hausse des prix des services toujours voisine de 4%. Aux Etats-Unis et en Eurozone, les marchés d'actions plafonnent. La saison des résultats apparaît moyenne mais les déceptions sont durement sanctionnées. Le retour de la volatilité sur les actions s'accompagne d'une détente des taux obligataires. Le taux 2 ans perd 50 pdb aux Etats-Unis et 35 pdb sur le swap euro. Le 10 ans reflue à 4% aux Etats-Unis, 2.3% en Allemagne et 3% en France. Les spreads de crédit entreprise varient peu sur le segment investment-grade. Sur le marché court terme, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) reste stable à 53 pb (-1 pb sur la période). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,43% (part I), portée par la baisse des taux et le portage élevé. La sensibilité crédit du fonds a été stable durant le mois (0,95 à fin juillet). La sensibilité au taux du portefeuille a été maintenue autour de 0,49. Le fonds a renforcé son exposition sur l'IG européen, principalement sur le marché secondaire (BNP, Caixabank, Safran, HSBC, Vonovia, Svenska HB.). La note globale ESG du fonds reste «C».

Août 2024

Le mois d'août débute par un brusque épisode d'aversion au risque. Le rebond du yen, consécutif au resserrement inattendu de la Banque du Japon fin juillet, prend de l'ampleur avec le débouclage des positions de « carry trade », positions vendeuses yen et acheteuses dollar conçues pour profiter du différentiel de taux. Puis Amazon publie des résultats en-deçà des attentes qui font écho aux déceptions sur Alphabet et Tesla, deux autres « Magnifiques ». Enfin, les chiffres de juillet montrent un ralentissement de l'emploi américain et surtout une remontée du chômage plus forte que prévu qui déclenche la « règle de Sahm ». Cette règle stipule que l'économie rentre en récession lorsque la moyenne des trois derniers mois du taux de chômage est supérieure de 0,5 (ou plus) au plus bas niveau de l'année écoulée. L'inquiétude sur la croissance secoue les marchés. Entre le 31 juillet et le 5 août, la trajectoire implicite du taux de la Fed sur 2024 passe de moins de 3 baisses de taux à 4 et demi ; le yen gagne 4.4% contre dollar et les actions japonaises chutent de € 20% ; les « 7 Magnifiques » perdent 9% ; le S&P 500 et les grands indices actions reculent de plus de 6% ; le débouclage des positions spéculatives vendeuses sur la volatilité (VIX) provoque son envolée à 65.7 en séance le 5 août, un plus-haut en dehors des crises du Covid et de 2008 ; la poussée de l'aversion au risque profite aux valeurs refuge et les taux souverains se replient notamment aux Etats-Unis. La saison des résultats, solide (surtout aux Etats-Unis) et les signes de résilience de l'économie américaine (faible niveau des inscriptions hebdomadaires au chômage et dynamique de consommation), permettent un retour au calme des marchés. Et ce, d'autant que les commentaires de J. Powell à Jackson Hole confortent l'hypothèse d'une baisse des taux de la Fed dès septembre. En Eurozone, la conjoncture reste morose et la désinflation s'affirme avec une hausse des prix limitée en août à 2.2% l'an au total et 2.8% en « cour ». Fin août, les marchés escomptent une baisse des taux de la BCE en septembre suivie d'une à deux autres d'ici la fin d'année. L'or établit un nouveau record à 2530 \$/once le 20 août. Le retracement sur les taux n'est que partiel. Le 2 ans termine le mois en baisse de 34 pdb aux Etats-Unis et 13 pdb sur le 2 ans allemand. Le 10 ans reflue à 3.9% aux Etats-Unis mais retrouve ses niveaux de fin juillet à 2.3% en Allemagne et 3% en France. Sur le marché court terme, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) reste stable à 61 pb (+6 pb sur la période). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,34% (part I), portée par la baisse des taux et le portage élevé. La sensibilité crédit du fonds a été stable durant le mois (0,93 à fin juillet). La sensibilité au taux du portefeuille a été réduite autour de 0,34. Le fonds a renforcé son exposition sur l'IG européen, principalement sur le marché secondaire (Asahi, Airbus, Ford, General Motors, Swedbank AB.). La note globale ESG du fonds reste «C».

Septembre 2024

Le mois de septembre redonne vie au scénario de désinflation immaculée. La détente monétaire, qui paraît bien engagée, profite aux marchés financiers. Mi-septembre, la BCE baisse le taux de dépôt de 25 points de base ('pdb') à 3.5% et le taux refi à 3.65%. L'érosion de la demande intérieure privée au 2ème trimestre,

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

l'atonie de la consommation et le recul de la confiance suggèrent une activité en perte de vitesse dans l'Eurozone. La décélération des salaires se fait attendre mais les entreprises témoignent de la difficulté à répercuter les hausses de coûts sur les prix de vente, validant le scénario de désinflation. En fin de mois, les marchés escomptent une détente prononcée de la BCE avec un taux de dépôt inférieur à 2% dans un an. La Fed, confiante quant à la trajectoire de désinflation, se concentre sur son mandat de plein emploi et pour enrayer le chômage et maintenir la croissance à 2%, elle entame la baisse du taux directeur par -50 pbs à 5% (borne haute) et signale un taux à 4.5% fin 2024 et 3.5% fin 2025. Conjugué aux révisions statistiques quinquennales du PIB qui révèlent une économie américaine plus forte au 2ème trimestre (revenus des ménages et profits des entreprises revus en nette hausse), le pivot de la Fed conforte l'hypothèse d'un atterrissage en douceur. Fin septembre, la trajectoire implicite du taux de la Fed table sur une baisse accélérée de plus de 175 pbs à 3% - 3.25% fin 2025. Au Japon, la banque centrale opte sans surprise pour un statu quo après le relèvement inattendu du taux directeur à 0.25% le 31 juillet. La normalisation monétaire devrait se poursuivre d'autant que M. Shigeru Ishiba, élu à la présidence du LDP et donc nouveau Premier ministre de l'Archipel, est perçu comme partisan du néolibéralisme et d'une politique d'austérité. Toutefois, la Banque du Japon privilégie la prudence pour éviter de compromettre la reflation en cours. Enfin, la relance surprise annoncée par la Chine fin septembre rassurent quant aux perspectives de croissance mondiale. Côté monétaire, une baisse généralisée des taux d'intérêt côtoie 800 Mrds de yuans destinés à promouvoir les achats et rachats d'actions. Côté budgétaire, les mesures de soutien pourraient dépasser 2% du PIB. Les actions chinoises s'envolent (MSCI Chine +23%) et entraînent les valeurs de luxe européennes. Les actions euro (EuroStoxx 300) regagnent 1% en septembre. Le S&P 500, tiré par le rebond de 6.4% des « 7 magnifiques », clôturé le mois sur un record historique. Les actions japonaises corrigent (Topix 100 -3.3%), affectées par l'appréciation du yen (\$/¥ €143). Le dollar perd aussi du terrain contre euro (€/€ € 1.115). Le taux 10 ans se détend à 3.78% aux Etats-Unis et à 2.35% sur le swap euro. Le recul est plus marqué sur les maturités courtes et la pente 10 ans - 2 ans repasse positive pour la première fois depuis 2022 de part et d'autre de l'Atlantique. Sur le marché court terme, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) s'est écarté à 66 pbs (+5 pbs sur la période). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,07% (part I). La sensibilité crédit du fonds a été stable durant le mois (0,96 à fin septembre). La sensibilité au taux du portefeuille est restée stable autour de 0,39. Le fonds a renforcé son exposition sur l'IG européen, principalement sur le marché secondaire (CNH, Verizon, Jyske, Daimler, Banco Santander.). La note globale ESG du fonds reste «C».

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille BFT CREDIT 6 MOIS ISR et de son benchmark s'établissent à :

- Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR - E (C) en devise EUR : 4,35% / 3,97% avec une Tracking Error de 0,24%.
- Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR - I (C) en devise EUR : 4,54% / 3,97% avec une Tracking Error de 0,24%.
- Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR - O (C) en devise EUR : 4,66% / 3,97% avec une Tracking Error de 0,27%.
- Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR - R (C) en devise EUR : 4,56% / 3,97% avec une Tracking Error de 0,24%.
- Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR - S (C) en devise EUR : 4,63% / 3,97% avec une Tracking Error de 0,28%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFT AUREUS ISR PART Z C	39 237 087,11	34 163 130
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ACTIONS I C	22 428 254,4	10 295 590,55
FRENCH REPUBLIC ZCP 11-09-24	9 948 992,35	10 000 000
FRENCH REPUBLIC ZCP 20-11-24	14 928 283,17	
FRENCH REPUBLIC ZCP 18-12-24	14 889 887,4	
BFT CREDIT 12 MOIS ISR I C	4 036 556,85	10 186 940,54
FRENCH REPUBLIC ZCP 09-10-24	9 920 949,6	
SCANIA CV AB 0.5% 06-10-23		9 000 000
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.913% 03-11-26	5 400 000	3 458 460
ING GROEP NV 0.1% 03-09-24	1 499 385	7 000 000

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	30/09/2024
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	 1 687,89 0,05
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	 221 499,95 0,04
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	 0,14 0,13
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 163 740 000,00**

- o Change à terme :
- o Future : 85 740 000,00
- o Options :
- o Swap : 78 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

c) Garanties financières reçues par l’OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d’instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 20 octobre 2023 Modification Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex Représenté par Mme Raphaëlle Alezra-Cabessa

Le 20 octobre 2023 Modification Les critères décrits ci-dessus sont détaillés dans une politique Risques consultable sur le site internet de la société de gestion : www.bft-im.fr et pourront faire l'objet de modifications notamment en cas de circonstances de marché exceptionnelles.

Le 20 octobre 2023 Modification La Société de Gestion pourra ne pas exécuter en totalité les ordres de rachat centralisés sur une même valeur liquidative en cas de circonstances exceptionnelles et si l'intérêt des porteurs le commande. Méthode de calcul et seuil retenus : La société de gestion peut décider de ne pas exécuter l'ensemble des rachats sur une même valeur liquidative, lorsqu'un seuil objectivement préétabli par cette dernière est atteint sur une valeur liquidative. Ce seuil s'entend, sur une même valeur liquidative, comme le rachat net toutes parts confondues divisé par l'actif net du FCP. Pour déterminer le niveau de ce seuil, la société de gestion prendra notamment en compte les éléments suivants : (i) la périodicité de calcul de la valeur liquidative du FCP, (ii) l'orientation de gestion du FCP, (iii) et la liquidité des actifs que ce dernier détient. Pour le FCP BFT CREDIT 6 MOIS ISR, le plafonnement des rachats pourra être déclenché par la société de gestion lorsqu'un seuil de 5 % de l'actif net est atteint. Le seuil de déclenchement est identique pour toutes les catégories de part du FCP. Lorsque les demandes de rachat excèdent le seuil de déclenchement, et si les conditions de liquidité le permettent, la société de gestion peut décider d'honorer les demandes de rachat au-delà dudit seuil, et exécuter ainsi partiellement ou totalement les ordres qui pourraient être bloqués. Les demandes de rachat non exécutées sur une valeur liquidative seront automatiquement reportées sur la prochaine date de centralisation, elles sont irrévocables. La durée maximale d'application du dispositif de plafonnement des rachats est fixée à 20 valeurs liquidatives sur 3 mois. Information des porteurs en cas de déclenchement du dispositif : En cas d'activation du dispositif de plafonnement des rachats, les porteurs seront informés par tout moyen sur le site internet de la Société de Gestion (www.bft-im.fr). De plus, les porteurs dont les demandes de rachat auraient été, partiellement ou totalement, non exécutées seront informés de façon particulière et dans les meilleurs délais après la date de centralisation par le centralisateur. Traitement des ordres non exécutés : Durant toute la durée d'application du dispositif de plafonnement des rachats, les ordres de rachat seront exécutés dans les mêmes proportions pour les porteurs du FCP ayant demandé un rachat sur une même valeur liquidative. Les ordres ainsi reportés n'auront pas rang de priorité sur des demandes de rachat ultérieures. Cas d'exonération : Si l'ordre de rachat est immédiatement suivi d'une souscription du même investisseur d'un montant égal et effectué sur la même date de valeur liquidative, ce mécanisme ne sera pas appliqué au rachat considéré. Des informations complémentaires sur le dispositif de "gates" figurent dans le règlement de l'OPC.

Le 20 octobre 2023 Modification La valeur liquidative de l'OPC est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site internet : www.bft-im.fr.

Le 20 octobre 2023 Modification La valeur liquidative de l'OPC est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site internet : www.bft-im.fr

Le 20 octobre 2023 Modification Les avis financiers pourront être publiés par voie de presse et/ou sur le site internet de la société de gestion : www.bft-im.fr à la rubrique News.

Le 20 octobre 2023 Modification BFT Investment Managers a formalisé une politique en matière d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site www.bft-im.fr. Le rapport annuel de la société de gestion rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote des OPC qu'elle gère peut être consulté à son siège social.

Le 20 octobre 2023 Modification La politique de rémunération est disponible sur le site www.bft-im.fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Le 20 octobre 2023 Modification Date de mise à jour du prospectus : 20 octobre 2023

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Informations spécifiques

Droit de vote

La société de gestion agit en toutes circonstances pour le compte des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans l'OPC.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet www.bftgestion.fr, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 23,32%.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Dans le cadre de son activité de gestion collective et individuelle, BFT Investment Managers doit se conformer à l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère. De par son statut de société de gestion de portefeuille, BFT Investment Managers n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPC et mandats gérés à des intermédiaires de marché agréés.

BFT Investment Managers, filiale d'Amundi Group, a confié l'ensemble de ses activités de transmission et d'exécution d'ordres à Amundi Intermédiation dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Amundi Intermédiation est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de négociation et de réception/transmission d'ordres pour le compte de tiers portant sur l'ensemble des instruments financiers visés à l'article L.211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des intermédiaires s'effectue en concertation entre Amundi Intermédiation et BFT Investment Managers dans le cadre d'un Comité de sélection annuel auquel participe, entre autres, le responsable Conformité de BFT Investment Managers. La liste de sélection qui en résulte fait l'objet d'une révision au moins une fois par an.

Toutes les mesures sont prises pour que l'exécution des ordres soit faite au mieux de l'intérêt du client et favorise l'intégrité du marché en prenant en compte les critères énoncés tels que la sécurité opérationnelle, le prix, la liquidité, la vitesse, le coût, etc. en fonction de leur importance relative selon les différents types d'ordres transmis par nos gérants.

BFT Investment Managers a élaboré une « politique de sélection des intermédiaires et de transmission d'ordres » qui détaille les mesures prises pour assurer le traitement des ordres au mieux de l'intérêt des clients. Ce document est consultable sur le site Internet de BFT Investment Managers : www.bft-im.com

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement général de l'AMF, les porteurs peuvent consulter sur le site www.bft-im.com le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice clos.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de BFT Investment Managers est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par BFT Investment Managers (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (51 bénéficiaires ⁽¹⁾) s'est élevé à 6 277 559 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 4 578 657 euros, soit 73% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 1 698 902 euros, soit 27% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 bénéficiaires) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (3 bénéficiaires), le montant total des rémunérations versées à ces catégories de personnel (fixes et variables différés et non différés) n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

BFT Investment Managers applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que BFT Investment Managers exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de BFT Investment Managers. De plus, BFT Investment Managers met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles BFT Investment Managers a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

BFT Investment Managers exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.

- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.

- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de BFT Investment Managers (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de BFT Investment Managers répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de BFT Investment Managers mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, BFT Investment Managers a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Politique sur le tabac

Depuis 2018, BFT Investment Managers limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de BFT Investment Managers s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, BFT Investment Managers est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. BFT Investment Managers applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par BFT Investment Managers sont disponibles sur son site Internet :

<https://www.bft-im.fr/institutionnels/Developpement-Durable/Notre-engagement-en-investissement-responsable>.

** Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

**Certification du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024**

BFT CREDIT 6 MOIS ISR
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
BFT INVESTMENT MANAGERS
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement BFT CREDIT 6 MOIS ISR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.04.15 14:53:49 +0200



OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Comptes annuels

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	503 714 561,77
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	503 714 561,77
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	47 803 109,69
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	47 803 109,69
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	67 304 814,79
OPCVM	67 304 814,79
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	484 000,00
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	619 306 486,25
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 415 129,50
Comptes financiers	83 808 497,36
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	86 223 626,86
Total de l'actif I+II	705 530 113,11

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	652 093 929,30
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	29 722 280,32
Capitaux propres I	681 816 209,62
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	681 816 209,62
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	2 548 538,86
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	2 548 538,86
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	21 165 364,63
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	21 165 364,63
Total Passifs : I+II+III+IV	705 530 113,11

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	12 973 628,14
Produits sur titres de créances	164 569,67
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	3 958 115,27
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	728 044,19
Sous-total produits sur opérations financières	17 824 357,27
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	-1 206 579,18
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-31 996,48
Sous-total charges sur opérations financières	-1 238 575,66
Total revenus financiers nets (A)	16 585 781,61
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-826 505,23
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-826 505,23
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	15 759 276,38
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	5 782 599,80
Sous-total revenus nets I = (C+D)	21 541 876,18
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-2 690 372,13
Frais de transactions externes et frais de cession	-57 867,34
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-2 748 239,47
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-938 660,52
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-3 686 899,99

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	8 620 140,45
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	9 304,38
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	8 629 444,83
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	3 237 859,30
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	11 867 304,13
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	29 722 280,32

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Annexes aux comptes annuels

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres, le fonds a pour objectif de gestion d'obtenir, sur un horizon de 6 mois :

- pour la part I, une performance annuelle supérieure de 0,15% à celle de l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum,
- pour la part E, une performance annuelle supérieure de 0,05% à celle de l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum,
- pour la part S, une performance annuelle supérieure de 0,35% à celle de l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.
- pour la part R, une performance annuelle supérieure de 0,05% à celle de l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.
- pour la part O, une performance annuelle supérieure de 0,375% à celle de l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

L'OPC a pour objectif complémentaire une volatilité ex post associée à cette performance inférieure à 0,50%.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net Global en EUR	617 649 985,59	1 170 812 608,12	822 385 817,73	546 320 344,36	681 816 209,62
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C en EUR					
Actif net	1 139 864,64	1 116 349,47	807 055,84	2 993 300,75	3 727 291,24
Nombre de titres	110,1421	108,1390	79,1976	285,2477	340,3752
Valeur liquidative unitaire	10 349,03	10 323,28	10 190,40	10 493,68	10 950,53
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-135,71	-48,79	-51,23	-138,91	-59,29
Capitalisation unitaire sur revenu	44,75	19,50	36,76	297,33	325,33
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C en EUR					
Actif net	505 566 317,37	1 010 926 893,58	649 421 264,36	418 663 095,18	557 976 452,48
Nombre de titres	4 823,7026	9 656,8673	6 274,9692	3 921,7906	4 999,7418
Valeur liquidative unitaire	104 808,76	104 684,76	103 493,93	106 753,04	111 601,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1 373,57	-494,46	-519,92	-1 411,81	-603,55
Capitalisation unitaire sur revenu	589,41	334,69	531,02	3 198,91	3 508,87
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C en EUR					
Actif net	46 241 426,56	38 802 549,98	31 880 068,00	32 653 255,17	27 435 067,14
Nombre de titres	4 634,432	3 890,607	3 231,550	3 207,179	2 574,623
Valeur liquidative unitaire	9 977,79	9 973,39	9 865,25	10 181,30	10 655,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-130,71	-47,09	-49,54	-134,60	-57,57
Capitalisation unitaire sur revenu	61,91	39,28	55,96	310,31	346,88
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C en EUR					
Actif net	99,99	99,98	98,89	102,23	106,89
Nombre de titres	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	99,99	99,98	98,89	102,23	106,89
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,04	-0,39	-0,46	-1,39	-0,63
Capitalisation unitaire sur revenu		-0,07	0,19	1,81	2,21

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C en EUR					
Actif net	64 702 277,03	119 966 715,11	140 277 330,64	92 010 591,03	92 677 291,87
Nombre de titres	65 109,908	120 839,069	142 881,896	90 832,421	87 437,187
Valeur liquidative unitaire	993,73	992,78	981,77	1 012,97	1 059,92
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-13,01	-4,68	-4,93	-13,39	-5,72
Capitalisation unitaire sur revenu	5,92	3,39	5,32	30,62	34,24

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de

l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013323003 - Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C : Taux de frais maximum de 0.075% TTC

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

FR0013318722 - Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

FR0013221694 - Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C : Taux de frais maximum de 0,10% TTC

FR0010816439 - Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C : Taux de frais maximum de 0,30% TTC

FR0010796425 - Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans le FCP, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing au FCP avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total du fonds.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité du FCP peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué une performance de l'indicateur de référence (ESTER) capitalisé majoré de :
 - 0,05% pour la part E
 - 0,35% pour la part S
 - 0,05% pour la part R
 - 0,15% pour la part I

Ainsi, à compter du 1er octobre 2021, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er octobre 2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans. Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part/action sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	546 320 344,36
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	437 769 710,92
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-323 914 327,40
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	15 759 276,38
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-2 748 239,47
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	8 629 444,83
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	681 816 209,62

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C		
Parts souscrites durant l'exercice	160,9396	1 717 962,53
Parts rachetées durant l'exercice	-105,8121	-1 124 899,55
Solde net des souscriptions/rachats	55,1275	593 062,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	340,3752	
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	3 774,5389	416 770 782,70
Parts rachetées durant l'exercice	-2 696,5877	-293 200 010,30
Solde net des souscriptions/rachats	1 077,9512	123 570 772,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 999,7418	
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1 182,563	12 280 964,81
Parts rachetées durant l'exercice	-1 815,119	-18 966 951,75
Solde net des souscriptions/rachats	-632,556	-6 685 986,94
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 574,623	
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C		
Parts souscrites durant l'exercice	6 838,821	7 000 000,88
Parts rachetées durant l'exercice	-10 234,055	-10 622 465,80
Solde net des souscriptions/rachats	-3 395,234	-3 622 464,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	87 437,187	

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C FR0010796425	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 727 291,24	340,3752	10 950,53
BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C FR0010816439	Capitalisation	Capitalisation	EUR	557 976 452,48	4 999,7418	111 601,05
BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C FR0013323003	Capitalisation	Capitalisation	EUR	27 435 067,14	2 574,623	10 655,95
BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C FR0013318722	Capitalisation	Capitalisation	EUR	106,89	1,0000	106,89
BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C FR0013221694	Capitalisation	Capitalisation	EUR	92 677 291,87	87 437,187	1 059,92

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif Actions et valeurs assimilées Opérations temporaires sur titres						
Passif Opérations de cession sur instruments financiers Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	503 714,56	473 388,33	30 326,23		
Titres de créances	47 803,11	47 803,11			
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	83 808,50				83 808,50
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	-85 740,00			
Options	NA				
Swaps	NA	-78 000,00	78 000,00		
Autres instruments financiers	NA				
Total		357 451,44	108 326,23		83 808,50

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	17 797,57	46 781,37	61 875,88	377 259,74			
Titres de créances	47 803,11						
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	83 808,50						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures				-85 740,00			
Options							
Swaps	78 000,00			-78 000,00			
Autres instruments							
Total	227 409,18	46 781,37	61 875,88	213 519,74			

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 CHF +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif Dépôts Actions et valeurs assimilées Obligations et valeurs assimilées Titres de créances Opérations temporaires sur titres Créances Comptes financiers	300,67	23,01			
Passif Opérations de cession sur instruments financiers Opérations temporaires sur titres Emprunts Dettes Comptes financiers					
Hors-bilan Devises à recevoir Devises à livrer Futures options swaps Autres opérations					
Total	300,67	23,01			

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	501 712,43	2 002,13	
Titres de créances	47 803,11		
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	549 515,54	2 002,13	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	1 930,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE		345,27
J.P.MORGAN AG FRANCFORT		211,12
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3		850,85
CREDIT AGRICOLE CIB		657,30
Dettes		
Collatéral espèces		

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances	Dépôts de garantie en espèces	475 754,50
	Coupons et dividendes en espèces	9 375,00
	Collatéraux	1 930 000,00
	Total des créances	2 415 129,50
Dettes	Achats à règlement différé	20 743 155,35
	Frais de gestion fixe	116 023,41
	Frais de gestion variable	256 591,10
	Autres dettes	49 594,77
	Total des dettes	21 165 364,63
Total des créances et des dettes		-18 750 235,13

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 583,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,32
Frais de gestion variables provisionnés	1 687,89
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,05
Frais de gestion variables acquis	70,69
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	439 879,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,12
Frais de gestion variables provisionnés	221 499,95
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,06
Frais de gestion variables acquis	33 332,42
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	24 283,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,14
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,13
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

	30/09/2024
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	95 167,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			
Obligations			12 312 116,98
	XS2324321285	BANCO SANTANDER 0.5% 24-03-27	5 607 799,81
	XS2575952424	BANCO SANTANDER 3.75% 16-01-26	1 561 049,17
	FR001400D0Y0	CA 4.0% 12-10-26 EMTN	3 144 120,58
	XS1790990474	CASA LONDON 1.375% 13-03-25	1 999 147,42
TCN			
OPC			67 304 814,79
	FR0014006F17	BFT AUREUS ISR PART Z C	40 468 698,79
	FR0010232298	BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ACTIONS I C	26 836 116,00
Instruments financiers à terme			33 000 000,00
	SWP031291701	E3R/0.0/FIX/2.2337	10 000 000,00
	SWP030682601	E3R/0.0/FIX/3.0337	10 000 000,00
	SWP029708301	E3R/0.0/FIX/3.0707	5 000 000,00
	SWP030825601	E3R/0.0/FIX/3.0802	8 000 000,00
Total des titres du groupe			112 616 931,77

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	21 541 876,18
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	21 541 876,18
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	21 541 876,18

Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	110 734,97
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	110 734,97
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	110 734,97
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	110 734,97
Total	110 734,97
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	17 543 466,66
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	17 543 466,66
Sommes distribuables au titre du revenu net	17 543 466,66
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	 17 543 466,66
Total	17 543 466,66
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	893 092,05
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	893 092,05
Sommes distribuables au titre du revenu net	893 092,05
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	 893 092,05
Total	893 092,05
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	2,21
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2,21
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2,21
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2,21
Total	2,21
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	2 994 580,29
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 994 580,29
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 994 580,29
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 994 580,29
Total	2 994 580,29
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-3 686 899,99
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-3 686 899,99
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-3 686 899,99

Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-20 184,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-20 184,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-20 184,00
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 -20 184,00
Total	-20 184,00
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-3 017 613,86
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-3 017 613,86
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-3 017 613,86
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 -3 017 613,86
Total	-3 017 613,86
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-148 242,12
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-148 242,12
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-148 242,12
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 -148 242,12
Total	-148 242,12
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-0,63
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-0,63
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-0,63
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-0,63
Total	-0,63
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-500 859,38
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-500 859,38
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-500 859,38
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-500 859,38
Total	-500 859,38
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

D5c. Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			503 714 561,77	73,88
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			503 714 561,77	73,88
Assurance			517 561,19	0,08
ACHMEA BV 3.625% 29-11-25	EUR	500 000	517 561,19	0,08
Automobiles			3 972 661,58	0,58
GENERAL MOTORS FINANCIAL 1.0% 24-02-25	EUR	2 000 000	1 991 439,08	0,29
VOLKSWAGEN LEASING 4.5% 25-03-26	EUR	1 900 000	1 981 222,50	0,29
Banques commerciales			163 887 450,48	24,02
AUSTRALIA NEW ZEA BANKING GRP LTD GTO 3.652% 20-01-26	EUR	2 500 000	2 588 638,26	0,38
BANCO DE BADELL 0.875% 22-07-25	EUR	1 000 000	983 886,15	0,14
BAYER LAND BK E3R+0.57% 31-01-26	EUR	2 000 000	2 018 387,70	0,30
BBVA 0.375% 02-10-24 EMTN	EUR	2 500 000	2 500 000,00	0,37
BBVA 0.5% 14-01-27	EUR	3 000 000	2 864 070,22	0,42
BBVA 1.0% 21-06-26	EUR	3 500 000	3 406 176,61	0,50
BBVA 1.75% 26-11-25 EMTN	EUR	2 500 000	2 502 784,42	0,37
BBVA 4.125% 10-05-26	EUR	1 000 000	1 021 355,84	0,15
BELFIUS SANV 0.375% 02-09-25	EUR	3 000 000	2 925 416,49	0,43
BELFIUS SANV 0.375% 13-02-26	EUR	1 800 000	1 743 436,17	0,26
BELFIUS SANV 1.0% 26-10-24	EUR	1 000 000	1 007 639,39	0,15
BELFIUS SANV E3R+0.5% 13-09-27	EUR	500 000	501 849,60	0,07
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 17-07-25	EUR	1 500 000	1 475 113,70	0,22
BK AMERICA 0.808% 09-05-26	EUR	3 500 000	3 459 654,59	0,51
BK AMERICA E3R+1.0% 22-09-26	EUR	1 500 000	1 512 638,57	0,22
BNP PAR 1.125% 11-06-26 EMTN	EUR	5 500 000	5 358 615,44	0,77
BNP PAR 1.25% 19-03-25 EMTN	EUR	3 000 000	2 992 110,65	0,44
BPCE 0.01% 14-01-27	EUR	3 500 000	3 291 907,94	0,48
BPCE 3.625% 17-04-26 EMTN	EUR	3 500 000	3 599 104,15	0,53
CA 4.0% 12-10-26 EMTN	EUR	3 000 000	3 144 120,58	0,46
CAIXABANK 0.75% 09-07-26	EUR	3 000 000	2 901 952,07	0,43
CASA LONDON 1.375% 13-03-25	EUR	2 000 000	1 999 147,42	0,29
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.913% 03-11-26	EUR	2 000 000	2 123 434,92	0,31
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.01% 28-01-26	EUR	1 500 000	1 444 361,77	0,21
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.375% 17-01-25	EUR	500 000	501 861,46	0,07
DNB BANK A 1.625% 31-05-26	EUR	5 000 000	4 973 744,99	0,73
DNB BANK A 3.125% 21-09-27	EUR	1 500 000	1 511 127,17	0,22
ERSTBK 0.05 09/16/25	EUR	2 000 000	1 946 271,66	0,29
ERSTE GR BK 0.875% 22-05-26	EUR	3 500 000	3 399 923,51	0,50
ERSTE GR BK 1.5% 07-04-26 EMTN	EUR	1 000 000	989 447,65	0,15
FORD MOTOR CREDIT 3.25% 15-09-25	EUR	2 000 000	2 002 132,62	0,29
HSBC 3.019% 15-06-27	EUR	4 500 000	4 543 575,77	0,67

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ING GROEP NV 1.125% 14-02-25	EUR	3 000 000	2 996 963,43	0,44
ING GROEP NV 2.125% 23-05-26	EUR	3 000 000	3 001 030,14	0,44
INTE 2.125% 26-05-25 EMTN	EUR	2 000 000	2 000 497,85	0,29
INTE 4.375% 29-08-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 045 933,76	0,15
INTE E3R+0.8% 16-11-25 EMTN	EUR	3 360 000	3 397 912,47	0,50
JYSKE BANK DNK 0.05% 02-09-26	EUR	2 500 000	2 429 528,41	0,36
JYSKE BANK DNK 4.625% 11-04-26	EUR	4 000 000	4 111 310,42	0,60
KBC GROUPE 0.125% 10-09-26	EUR	4 000 000	3 883 522,93	0,57
KBC GROUPE 0.375% 16-06-27	EUR	500 000	480 889,25	0,07
KBC GROUPE 4.5% 06-06-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 553 925,61	0,37
KUTXABANK 4.75% 15-06-27	EUR	3 000 000	3 127 094,10	0,46
LLOYDS BANKING GROUP E3R+0.7% 05-03-27	EUR	1 500 000	1 510 602,17	0,22
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 1.5% 08-03-26	EUR	1 500 000	1 501 395,10	0,22
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 2.0% 28-04-27	EUR	1 500 000	1 484 228,73	0,22
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 4.5% 01-11-26	EUR	4 300 000	4 626 971,29	0,68
NATL WESTMINSTER BANK 1.375% 02-03-27	EUR	500 000	489 476,62	0,07
NATWEST GROUP 0.75% 15-11-25	EUR	500 000	501 700,64	0,07
NATWEST MKTS 0.125% 12-11-25	EUR	4 000 000	3 880 144,33	0,57
NATWEST MKTS E3R+0.98% 13-01-26	EUR	2 000 000	2 038 750,51	0,30
NIBC BANK NV 0.875% 24-06-27	EUR	1 000 000	948 495,57	0,14
RBS 2 3/4 04/02/25	EUR	2 000 000	2 022 947,54	0,30
SBAB BANK AB STATENS BOSTADSFINAN AB 0.5% 08-02-27	EUR	1 000 000	954 064,04	0,14
SBAB BANK AB STATENS BOSTADSFINAN AB 1.875% 10-12-25	EUR	1 000 000	1 004 348,25	0,15
SCBGER 0 1/4 10/15/24	EUR	300 000	300 407,57	0,04
SG 0.75% 25-01-27	EUR	3 500 000	3 340 642,94	0,49
SG 1.125% 21-04-26 EMTN	EUR	3 000 000	2 976 322,93	0,44
SG 1.125% 23-01-25 EMTN	EUR	3 000 000	3 001 988,52	0,44
SHBASS 0.05 09/03/26	EUR	3 300 000	3 133 354,34	0,46
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.375% 11-02-27	EUR	800 000	758 805,45	0,11
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.25% 24-11-25	EUR	3 000 000	3 098 228,09	0,45
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.75% 05-05-26	EUR	2 500 000	2 577 014,42	0,38
SWEDBANK AB 0.25% 09-10-24	EUR	3 000 000	3 005 546,12	0,44
Swedbank AB 0.3% 20-05-27	EUR	2 000 000	1 920 403,02	0,28
SWEDBANK AB 0.75% 05-05-25	EUR	2 500 000	2 471 602,05	0,36
SWEDBANK AB 3.75% 14-11-25	EUR	1 000 000	1 042 363,11	0,15
SWEDBANK AB E3R+0.43% 30-08-27	EUR	2 400 000	2 414 962,64	0,35
TORONTO DOMINION BANK THE E3R+0.45% 20-01-25	EUR	1 500 000	1 514 332,10	0,22
UNICREDIT 0.5% 09-04-25 EMTN	EUR	3 000 000	2 967 190,11	0,44
VOLKSBANK WIEN AG 4.75% 15-03-27	EUR	2 000 000	2 138 666,43	0,31
Biotechnologie			3 105 050,51	0,46
AMGEN 2.0% 25-02-26	EUR	3 100 000	3 105 050,51	0,46
Boissons			6 941 535,26	1,02
ASAHI BREWERIES 1.151% 19-09-25	EUR	6 000 000	5 896 452,99	0,87

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CARLSBERG BREWERIES AS 3.5% 26-11-26	EUR	1 000 000	1 045 082,27	0,15
Compagnies aériennes			1 016 067,79	0,15
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	1 000 000	1 016 067,79	0,15
Composants automobiles			6 000 599,72	0,88
SCANIA CV AB 2.25% 03-06-25	EUR	6 000 000	6 000 599,72	0,88
Conglomérats industriels			4 376 066,37	0,64
KONINKLIJKE PHILIPS NV 0.5% 22-05-26	EUR	3 000 000	2 900 056,34	0,42
KONINKLIJKE PHILIPS NV 1.875% 05-05-27	EUR	1 500 000	1 476 010,03	0,22
Crédit à la consommation			2 484 084,47	0,36
NT CONS FIN 0.375% 17-01-25	EUR	2 500 000	2 484 084,47	0,36
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			3 415 631,36	0,50
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV E3R+0.3% 11-03-26	EUR	3 400 000	3 415 631,36	0,50
Distribution spécialisée			5 481 781,47	0,80
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	3 500 000	3 398 588,80	0,50
ARVAL SERVICE LEASE 4.0% 22-09-26	EUR	500 000	508 323,36	0,07
ARVAL SERVICE LEASE 4.25% 11-11-25	EUR	1 500 000	1 574 869,31	0,23
Electricité			5 975 724,99	0,88
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 069 930,25	0,30
EDF 3.875% 12-01-27 EMTN	EUR	2 800 000	2 940 381,61	0,44
SSE 1.375% 04-09-27 EMTN	EUR	1 000 000	965 413,13	0,14
Epargne et prêts hypothécaires			3 630 269,25	0,53
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 0.375% 15-07-27	EUR	3 800 000	3 630 269,25	0,53
Equipements et fournitures médicaux			2 563 356,10	0,38
SARTORIUS FINANCE BV 4.25% 14-09-26	EUR	2 500 000	2 563 356,10	0,38
Finances			5 464 330,16	0,80
HOWOGE WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT MBH 0.0% 01-11-24	EUR	5 000 000	4 983 476,70	0,73
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 1.5% 15-09-27	EUR	500 000	480 853,46	0,07
FPI Bureautiques			2 496 345,23	0,37
GECINA 1.375% 30-06-27 EMTN	EUR	500 000	484 545,98	0,07
GECINA 1.5% 20-01-25 EMTN	EUR	2 000 000	2 011 799,25	0,30
FPI spécialisé			1 879 281,70	0,28
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	2 000 000	1 879 281,70	0,28
Gestion immobilière et développement			12 139 611,30	1,78
AROUNDTOWN 1.0% 07-01-25 EMTN	EUR	2 500 000	2 488 269,24	0,36
LEG IMMOBILIEN SE 0.375% 17-01-26	EUR	2 500 000	2 419 651,07	0,35
VONOVIA SE 0.0% 01-12-25 EMTN	EUR	2 500 000	2 409 473,85	0,35
VONOVIA SE 0.375% 16-06-27	EUR	2 000 000	1 872 269,88	0,27
VONOVIA SE 0.625% 09-07-26	EUR	500 000	480 551,44	0,07

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VONOVIA SE 1.375% 28-01-26	EUR	2 500 000	2 469 395,82	0,38
Hôtels, restaurants et loisirs			1 978 773,40	0,29
BOOKING 1.8% 03-03-27	EUR	2 000 000	1 978 773,40	0,29
Industrie aérospatiale et défense			9 788 648,56	1,44
AIRBUS GROUP SE 1.625% 07-04-25	EUR	2 500 000	2 496 190,14	0,37
LEONARDO 2.375% 08-01-26	EUR	1 500 000	1 513 080,57	0,22
SAFFP 0 € 03/16/26 Corp	EUR	6 000 000	5 779 377,85	0,85
Infrastructure de transports			6 249 571,28	0,92
ADP 1.5% 07-04-25	EUR	2 000 000	1 995 550,16	0,29
AURI 3.125% 01-06-26 EMTN	EUR	2 000 000	2 030 139,44	0,30
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 0.0% 22-04-25	EUR	1 239 000	1 214 898,51	0,18
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 1.875% 15-01-25	EUR	1 000 000	1 008 983,17	0,15
Logiciels			2 440 827,74	0,36
EVONIK INDUSTRIES 0.625% 18-09-25	EUR	2 500 000	2 440 827,74	0,36
Machines			3 438 493,31	0,50
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 1.25% 17-09-25	EUR	3 500 000	3 438 493,31	0,50
Marches de capitaux			71 452 050,69	10,48
ABN AMRO BK 0.6% 15-01-27	EUR	2 000 000	1 912 613,42	0,28
ABN AMRO BK 3.75% 20-04-25	EUR	2 800 000	2 853 643,09	0,42
ABN AMRO BK E3R+0.6% 15-01-27	EUR	1 600 000	1 625 976,26	0,24
AIB GROUP 3.625% 04-07-26	EUR	1 000 000	1 011 026,24	0,15
BANCO SANTANDER 0.5% 24-03-27	EUR	5 800 000	5 607 799,81	0,82
BANCO SANTANDER 3.75% 16-01-26	EUR	1 500 000	1 561 049,17	0,23
BANK OF MONTREAL E3R+0.47% 12-04-27	EUR	3 300 000	3 333 116,67	0,49
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.52% 12-12-25	EUR	2 000 000	2 011 856,58	0,30
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.53% 10-06-27	EUR	1 500 000	1 505 917,46	0,22
CITIGROUP 1.25% 06-07-26 EMTN	EUR	4 000 000	3 951 098,23	0,58
CITIGROUP 1.5% 24-07-26 EMTN	EUR	3 500 000	3 460 994,33	0,51
DANFOSS FINANCE I BV 0.125% 28-04-26	EUR	3 800 000	3 639 914,93	0,53
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC E3R+0.55% 17-01-26	EUR	1 000 000	1 012 796,38	0,15
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 0.375% 28-01-25	EUR	2 500 000	2 482 863,16	0,36
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 4.125% 30-05-27	EUR	2 000 000	2 096 677,46	0,31
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS PLC E 2.375% 09-04-26	EUR	2 000 000	2 011 793,51	0,30
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	1 900 000	1 868 685,71	0,27
NATL BANK OF CANADA E3R+0.45% 06-03-26	EUR	2 500 000	2 511 495,09	0,37
NORDEA BKP 1.125% 16-02-27	EUR	1 000 000	969 668,68	0,14
NORDEA BKP 3.625% 10-02-26	EUR	5 500 000	5 627 582,36	0,83
NORDEA BKP 4.375% 06-09-26	EUR	1 500 000	1 521 464,59	0,22
RAIFFEISEN BANK INTL AG 0.375% 25-09-26	EUR	1 300 000	1 237 899,92	0,18
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.75% 26-01-27	EUR	2 300 000	2 420 688,05	0,36
RBIHV 0 1/4 01/22/25	EUR	2 500 000	2 477 556,88	0,36

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 14-04-26	EUR	2 700 000	2 589 819,09	0,38
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 25-02-25	EUR	3 000 000	2 963 024,48	0,43
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% 29-03-26	EUR	4 000 000	4 114 910,68	0,60
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.125% 15-11-25	EUR	2 000 000	2 093 810,17	0,31
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 0.84% 25-09-25	EUR	1 000 000	976 308,29	0,14
Media			1 423 408,43	0,21
COMCAST 0.0% 14-09-26	EUR	1 500 000	1 423 408,43	0,21
Pétrole et gaz			973 942,21	0,14
STAT 1.25% 17-02-27 EMTN	EUR	1 000 000	973 942,21	0,14
Produits alimentaires			3 408 982,75	0,50
GEN MILLS 1.5% 27-04-27	EUR	3 500 000	3 408 982,75	0,50
Produits pharmaceutiques			4 347 408,68	0,64
ESSITY AB 1.625% 30-03-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 472 001,44	0,22
SCA HYGIENE AB 1.125% 05-03-25	EUR	2 885 000	2 875 407,24	0,42
Produits pour l'industrie du bâtiment			7 745 433,58	1,14
ASSA ABLOY AB 3.75% 13-09-26	EUR	2 000 000	2 043 570,19	0,30
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.75% 29-11-26	EUR	4 000 000	4 198 393,19	0,62
WIENERBERGER AG 2.75% 04-06-25	EUR	1 500 000	1 503 470,20	0,22
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			3 303 627,08	0,48
INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.625% 17-02-25	EUR	200 000	198 678,85	0,03
INFINEON TECHNOLOGIES AG 3.375% 26-02-27	EUR	3 000 000	3 104 948,23	0,45
Services aux collectivités			1 351 039,89	0,20
ENGIE 3.625% 06-12-26 EMTN	EUR	800 000	837 671,37	0,12
ENGIE 3.75% 06-09-27 EMTN	EUR	500 000	513 368,52	0,08
Services aux entreprises			2 623 477,71	0,38
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.25% 04-04-27	EUR	2 500 000	2 623 477,71	0,38
Services clientèle divers			16 140 780,44	2,37
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	EUR	4 000 000	3 933 637,51	0,58
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 3.375% 04-01-26	EUR	1 800 000	1 848 339,46	0,27
AYVENS 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 057 567,56	0,16
AYVENS 4.375% 23-11-26	EUR	3 200 000	3 406 923,24	0,50
AYVENS 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	3 600 000	3 827 307,83	0,56
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	2 000 000	2 067 004,84	0,30
Services de télécommunication diversifiés			6 766 061,02	0,99
TELENOR AS 0.75% 31-05-26 EMTN	EUR	4 000 000	3 884 436,18	0,57
VERIZON COMMUNICATION 0.875% 08-04-27	EUR	3 000 000	2 881 624,84	0,42
Services de télécommunication mobile			992 900,15	0,15
AMERICAN TOWER 1.95% 22-05-26	EUR	1 000 000	992 900,15	0,15

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services financiers diversifiés			99 828 711,50	14,64
ARGENTA SPAARBANK 1.0% 13-10-26	EUR	2 500 000	2 470 420,66	0,36
ARGENTA SPAARBANK 1.0% 29-01-27	EUR	2 500 000	2 397 429,56	0,35
BFCM 1.625% 19-01-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 491 068,00	0,37
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 07-03-25	EUR	4 000 000	3 944 169,68	0,58
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 11-05-26	EUR	2 500 000	2 391 532,48	0,35
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 08-06-26	EUR	1 000 000	969 166,46	0,14
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.0% 23-05-25	EUR	1 000 000	989 561,48	0,15
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.375% 08-06-26	EUR	4 300 000	4 451 685,42	0,65
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.75% 25-01-27	EUR	4 000 000	4 286 588,39	0,63
CAIXA GEN S A 0.375% 21-09-27	EUR	1 000 000	950 338,57	0,14
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 25-03-27	EUR	3 000 000	2 942 461,57	0,43
ENEL FINANCE INTL NV 1.125% 16-09-26	EUR	6 000 000	5 834 944,80	0,88
FIDELITY NATL INFORMATION SERVICES 1.5% 21-05-27	EUR	2 000 000	1 949 025,70	0,29
GAS NATURAL FENOSA FINANCE BV 0.875% 15-05-25	EUR	2 500 000	2 474 711,29	0,36
JDE PEET S BV 0.0% 16-01-26	EUR	1 500 000	1 441 091,48	0,21
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 07-09-26	EUR	3 300 000	3 143 387,06	0,46
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	3 000 000	2 897 223,19	0,42
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06-05-25	EUR	2 000 000	2 002 598,30	0,29
LSEG NETHERLANDS BV 4.125% 29-09-26	EUR	2 800 000	2 870 285,69	0,42
LYB INTL FINANCE II BV 0.875% 17-09-26	EUR	500 000	480 598,12	0,07
MITSUBISHI HC CAPITAL UK 3.733% 02-02-27	EUR	1 500 000	1 561 881,53	0,23
NATURGY FINANCE BV 1.25% 15-01-26	EUR	4 300 000	4 244 446,13	0,62
NIBC BANK NV 0.25% 09-09-26	EUR	500 000	474 125,48	0,07
NIBC BANK NV 0.875% 08-07-25	EUR	3 500 000	3 440 436,94	0,50
OP CORPORATE BANK 0.25% 24-03-26	EUR	2 500 000	2 410 320,87	0,35
OP CORPORATE BANK 0.6% 18-01-27	EUR	4 800 000	4 578 398,34	0,67
OP CORPORATE BANK 2.875% 15-12-25	EUR	1 000 000	1 022 725,24	0,15
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 0.25% 10-09-27	EUR	2 000 000	1 853 746,63	0,27
PSA BANQUE FRANCE 3.5% 19-07-27	EUR	500 000	508 988,16	0,07
PSA BANQUE FRANCE 3.875% 19-01-26	EUR	2 900 000	3 003 080,64	0,44
PSA BANQUE FRANCE 4.0% 21-01-27	EUR	2 500 000	2 618 494,66	0,38
SEGRO CAPITAL SARL 1.25% 23-03-26	EUR	500 000	490 483,18	0,07
SIKA CAPITAL BV 3.75% 03-11-26	EUR	2 000 000	2 108 123,36	0,31
SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	EUR	2 500 000	2 508 355,39	0,37
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.125% 10-11-24	EUR	5 000 000	4 985 816,12	0,73
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.125% 24-03-25	EUR	3 400 000	3 348 428,03	0,49
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 4.5% 23-11-26	EUR	2 300 000	2 449 654,99	0,36
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	2 000 000	2 087 105,08	0,31
VOLVO TREASURY AB 1.625% 18-09-25	EUR	1 500 000	1 481 641,68	0,22
VOLVO TREASURY AB 3.125% 26-08-27	EUR	1 800 000	1 823 964,53	0,27
VOLVO TREASURY AB 3.5% 17-11-25	EUR	1 400 000	1 450 206,62	0,21

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services liés aux technologies de l'information			9 525 223,77	1,40
THALES 0.75% 23-01-25 EMTN	EUR	4 000 000	3 986 091,30	0,59
THALES SA	EUR	2 500 000	2 397 730,75	0,35
THALES SERVICES SAS 4.0% 18-10-25	EUR	3 000 000	3 141 401,72	0,46
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			498 102,16	0,07
NYKREDIT 0.625% 17-01-25 EMTN	EUR	500 000	498 102,16	0,07
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			3 793 641,51	0,56
COVIVIO 1.625% 17-10-24	EUR	1 000 000	1 014 682,14	0,15
UNIBAIL RODAMCO SE 1.0% 27-02-27	EUR	800 000	772 202,46	0,11
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% 09-04-25	EUR	2 000 000	2 006 756,91	0,30
Soins et autres services médicaux			2 484 195,33	0,36
MCKESSON 1.625% 30-10-26	EUR	2 500 000	2 484 195,33	0,36
Transport routier et ferroviaire			7 811 851,65	1,15
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 1.625% 06-04-27	EUR	4 000 000	3 909 309,67	0,58
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-26	EUR	3 800 000	3 902 541,98	0,57
TITRES DE CRÉANCES			47 803 109,69	7,01
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			47 803 109,69	7,01
Services aux collectivités			47 803 109,69	7,01
FRENCH REPUBLIC ZCP 09-10-24	EUR	10 000 000	9 992 514,50	1,47
FRENCH REPUBLIC ZCP 18-12-24	EUR	15 000 000	14 894 857,20	2,18
FRENCH REPUBLIC ZCP 20-11-24	EUR	15 000 000	14 932 038,49	2,19
FRENCH REPUBLIC ZCP 23-10-24	EUR	8 000 000	7 983 699,50	1,17
TITRES D'OPC			67 304 814,79	9,87
OPCVM			67 304 814,79	9,87
Gestion collective			67 304 814,79	9,87
BFT AUREUS ISR PART Z C	EUR	380	40 468 698,79	5,93
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ACTIONS I C	EUR	1 905	26 836 116,00	3,94
Total			618 822 486,25	90,76

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO SCHATZ 1224	-800		-484 000,00	-85 740 000,00
Sous-total 1.			-484 000,00	-85 740 000,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
E3R/0.0/FIX/2.2337	10 000 000		-23 310,83	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/2.7717	10 000 000		-319 582,36	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/2.7877	5 000 000		-74 055,36	5 000 000,00
E3R/0.0/FIX/3.0337	10 000 000		-295 301,84	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/3.0707	5 000 000		-200 833,87	5 000 000,00
E3R/0.0/FIX/3.0802	8 000 000		-137 850,77	8 000 000,00
E3R/0.0/FIX/3.1792	5 000 000		-211 119,97	5 000 000,00
E3R/0.0/FIX/3.3727	8 000 000		-153 074,35	8 000 000,00
E3R/0.0/FIX/3.4687	7 000 000		-345 269,83	7 000 000,00
E3R/0.0/FIX/3.5177	5 000 000		-135 916,74	5 000 000,00
E3R/0.0/FIX/3.5872	5 000 000		-168 222,94	5 000 000,00
Sous-total 3.			-2 064 538,86	78 000 000,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			-2 548 538,86	-7 740 000,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	618 822 486,25
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	-2 548 538,86
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	86 707 626,86
Autres passifs (-)	-21 165 364,63
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	681 816 209,62

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C	EUR	340,3752	10 950,53
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C	EUR	4 999,7418	111 601,05
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C	EUR	2 574,623	10 655,95
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C	EUR	1,0000	106,89
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C	EUR	87 437,187	1 059,92

BFT CREDIT 6 MOIS ISR

COMPTES ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	533 200 969,21	738 551 140,33
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	475 641 832,81	600 704 406,86
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	475 641 832,81	600 704 406,86
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	44 990 023,56
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	44 990 023,56
Titres de créances négociables	0,00	44 990 023,56
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	54 298 015,15	82 197 273,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	54 298 015,15	82 197 273,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	3 261 121,25	10 659 436,91
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	104 330,00	185 240,00
Autres opérations	3 156 791,25	10 474 196,91
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	240 148,90	328 757,40
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	240 148,90	328 757,40
COMPTES FINANCIERS	17 717 283,64	94 266 122,47
Liquidités	17 717 283,64	94 266 122,47
TOTAL DE L'ACTIF	551 158 401,75	833 146 020,20

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	537 137 594,13	822 240 771,17
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-7 224 845,38	-4 131 333,80
Résultat de l'exercice (a,b)	16 407 595,61	4 276 380,36
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	546 320 344,36	822 385 817,73
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	153 422,41	194 970,38
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	153 422,41	194 970,38
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	104 330,00	185 240,00
Autres opérations	49 092,41	9 730,38
DETTES	4 684 634,98	10 565 232,09
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 684 634,98	10 565 232,09
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	551 158 401,75	833 146 020,20

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR SHORT EUR-B 1222	0,00	17 377 800,00
EURO SCHATZ 1222	0,00	1 071 650,00
EURO SCHATZ 1223	34 961 670,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
E6R/0.0/FIX/-0.47	0,00	7 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.445	0,00	12 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.61	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.539	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.545	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.537	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.503	0,00	8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55	0,00	8 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.505	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.527	0,00	8 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.515	0,00	12 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.482	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.57	0,00	8 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.512	0,00	15 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.51	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.432	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.509	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.456	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.476	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.498	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.477	0,00	7 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.529	0,00	8 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.517	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.487	10 000 000,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.507	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.506	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.386	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.071	10 000 000,00	10 000 000,00
E6R/0.0/FIX/1.036	20 000 000,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.065	24 000 000,00	24 000 000,00
E6R/0.0/FIX/2.3205	24 000 000,00	24 000 000,00
E3R/0.0/FIX/2.828	7 000 000,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.882	10 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/2.942	8 000 000,00	0,00
E3R/0.0/FIX/3.3727	8 000 000,00	0,00
E3R/0.0/FIX/3.5872	10 000 000,00	0,00
E3R/0.0/FIX/3.5222	10 000 000,00	0,00

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	509 411,17	63,56
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	8 560 619,09	6 202 096,81
Produits sur titres de créances	21 609,63	1 237,80
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	44 615,86	14 772,65
Produits sur instruments financiers à terme	9 752 043,04	1 652 784,64
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	18 888 298,79	7 870 955,46
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	163 277,27	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	431 157,83	1 122 017,49
Charges sur dettes financières	91,75	814 872,90
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	594 526,85	1 936 890,39
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	18 293 771,94	5 934 065,07
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	734 804,80	1 200 660,75
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	17 558 967,14	4 733 404,32
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 151 371,53	-457 023,96
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	16 407 595,61	4 276 380,36

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013323003 - Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C : Taux de frais maximum de 0,075% TTC

FR0013318722 - Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

FR0013221694 - Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C : Taux de frais maximum de 0,10% TTC

FR0010816439 - Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C : Taux de frais maximum de 0,30% TTC
FR0010796425 - Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans le FCP, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing au FCP avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total du fonds.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité du FCP peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué une performance de l'indicateur de référence (ESTER) capitalisé majoré de :
 - 0,05% pour la part E
 - 0,35% pour la part S
 - 0,05% pour la part R
 - 0,15% pour la part I

Ainsi, à compter du 1er octobre 2021, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er octobre 2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans. Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée.

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part/action sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	822 385 817,73	1 170 812 608,12
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	239 137 369,99	729 390 454,35
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-533 481 876,01	-1 066 766 406,11
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	722 732,91	42 543,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 948 983,90	-5 933 441,99
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 326 428,55	1 305 890,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 160 310,00	-26 000,00
Frais de transactions	-23 447,77	-9 647,58
Différences de change	-1 062,61	31 084,34
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	15 586 979,47	-20 708 548,97
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-8 432 435,36	-24 019 414,83
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	24 019 414,83	3 310 865,86
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-6 782 271,14	9 513 877,80
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 987 579,46	9 769 850,60
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-9 769 850,60	-255 972,80
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	17 558 967,14	4 733 404,32
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	546 320 344,36	822 385 817,73

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	17 858 276,05	3,27
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	422 643 391,77	77,36
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé	35 140 164,99	6,43
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	475 641 832,81	87,06
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	175 961 670,00	32,21
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	175 961 670,00	32,21
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	457 783 556,76	83,79	0,00	0,00	17 858 276,05	3,27	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 717 283,64	3,24
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	175 961 670,00	32,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	51 429 047,32	9,41	183 742 834,06	33,63	240 469 951,43	44,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	17 717 283,64	3,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	58 000 000,00	10,62	117 961 670,00	21,59	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	290 355,48	0,05	21 122,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	230 773,90
	Coupons et dividendes en espèces	9 375,00
TOTAL DES CRÉANCES		240 148,90
DETTES		
	Achats à règlement différé	973 018,52
	Frais de gestion fixe	55 954,45
	Frais de gestion variable	0,01
	Collatéraux	3 650 000,00
	Autres dettes	5 662,00
TOTAL DES DETTES		4 684 634,98
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-4 444 486,08

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C		
Parts souscrites durant l'exercice	233,4216	2 407 896,71
Parts rachetées durant l'exercice	-27,3715	-280 688,15
Solde net des souscriptions/rachats	206,0501	2 127 208,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	285,2477	
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1 923,6671	202 600 417,66
Parts rachetées durant l'exercice	-4 276,8457	-447 044 138,79
Solde net des souscriptions/rachats	-2 353,1786	-244 443 721,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 921,7906	
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1 604,707	16 122 326,11
Parts rachetées durant l'exercice	-1 629,078	-16 204 284,58
Solde net des souscriptions/rachats	-24,371	-81 958,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 207,179	
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C		
Parts souscrites durant l'exercice	18 149,122	18 006 729,51
Parts rachetées durant l'exercice	-70 198,597	-69 952 764,49
Solde net des souscriptions/rachats	-52 049,475	-51 946 034,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	90 832,421	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 776,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	585 333,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,13
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	20 513,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	123 182,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			3 431 325,46
	XS2016807864	CASA LONDON 0.5% 24-06-24 EMTN	1 464 658,52
	XS1790990474	CASA LONDON 1.375% 13-03-25	968 621,48
	XS1069521083	CREDIT AGRICOLE LONDON 2.375% 20/05/2024	998 045,46
TCN			0,00
OPC			54 298 015,15
	FR0014006F17	BFT AUREUS ISR PART Z C	34 166 871,77
	FR0010796433	BFT CREDIT 12 MOIS ISR I C	5 911 213,88
	FR0010232298	BFTFRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I C	14 219 929,50
Instruments financiers à terme			10 000 000,00
	SWP024810801	E3R/0.0/FIX/-0.487	10 000 000,00
Total des titres du groupe			67 729 340,61

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	16 407 595,61	4 276 380,36
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	16 407 595,61	4 276 380,36

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	84 814,24	2 912,06
Total	84 814,24	2 912,06

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	12 545 462,84	3 332 142,29
Total	12 545 462,84	3 332 142,29

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	995 228,10	180 838,60
Total	995 228,10	180 838,60

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1,81	0,19
Total	1,81	0,19

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 782 088,62	760 487,22
Total	2 782 088,62	760 487,22

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 224 845,38	-4 131 333,80
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-7 224 845,38	-4 131 333,80

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-39 624,04	-4 057,43
Total	-39 624,04	-4 057,43

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5 536 845,26	-3 262 535,55
Total	-5 536 845,26	-3 262 535,55

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-431 716,41	-160 116,52
Total	-431 716,41	-160 116,52

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1,39	-0,46
Total	-1,39	-0,46

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 216 658,28	-704 623,84
Total	-1 216 658,28	-704 623,84

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	639 130 549,28	617 649 985,59	1 170 812 608,12	822 385 817,73	546 320 344,36
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C en EUR					
Actif net	1 357 280,64	1 139 864,64	1 116 349,47	807 055,84	2 993 300,75
Nombre de titres	130,6311	110,1421	108,1390	79,1976	285,2477
Valeur liquidative unitaire	10 390,17	10 349,03	10 323,28	10 190,40	10 493,68
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-144,11	-135,71	-48,79	-51,23	-138,91
Capitalisation unitaire sur résultat	75,02	44,75	19,50	36,76	297,33
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C en EUR					
Actif net	517 781 167,82	505 566 317,37	1 010 926 893,58	649 421 264,36	418 663 095,18
Nombre de titres	4 927,0971	4 823,7026	9 656,8673	6 274,9692	3 921,7906
Valeur liquidative unitaire	105 088,48	104 808,76	104 684,76	103 493,93	106 753,04
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-1 456,27	-1 373,57	-494,46	-519,92	-1 411,81
Capitalisation unitaire sur résultat	925,23	589,41	334,69	531,02	3 198,91
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C en EUR					
Actif net	61 951 020,87	46 241 426,56	38 802 549,98	31 880 068,00	32 653 255,17
Nombre de titres	6 195,978	4 634,432	3 890,607	3 231,550	3 207,179
Valeur liquidative unitaire	9 998,58	9 977,79	9 973,39	9 865,25	10 181,30
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-138,52	-130,71	-47,09	-49,54	-134,60
Capitalisation unitaire sur résultat	92,71	61,91	39,28	55,96	310,31
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C en EUR					
Actif net	0,00	99,99	99,98	98,89	102,23
Nombre de titres	0,00	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	99,99	99,98	98,89	102,23
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	-0,04	-0,39	-0,46	-1,39
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	-0,07	0,19	1,81

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C en EUR					
Actif net	58 041 079,95	64 702 277,03	119 966 715,11	140 277 330,64	92 010 591,03
Nombre de titres	58 271,197	65 109,908	120 839,069	142 881,896	90 832,421
Valeur liquidative unitaire	996,05	993,73	992,78	981,77	1 012,97
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-13,80	-13,01	-4,68	-4,93	-13,39
Capitalisation unitaire sur résultat	8,98	5,92	3,39	5,32	30,62

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CMZB FRANCFORT 0.625% 28-08-24	EUR	4 000 000	3 881 160,74	0,71
EON SE 0.875% 08-01-25 EMTN	EUR	750 000	726 025,34	0,13
EVON FIN 0.375% 07-09-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 934 690,97	0,35
EVON IN 0.625 09-25	EUR	2 000 000	1 870 535,30	0,34
HAMB CO 4.875 03-25	EUR	2 000 000	2 044 239,65	0,38
HOWO WO 0.0 11-24	EUR	4 800 000	4 562 184,10	0,84
INFI TE 0.625 02-25	EUR	200 000	191 360,91	0,03
LEG IMM 0.375 01-26	EUR	1 000 000	910 643,84	0,17
LEG IMM 1.25% 23-01-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 999 840,65	0,37
SCBGER 0 1/4 10/15/24	EUR	800 000	771 773,11	0,14
VIER GAS 2.875% 12-06-25 EMTN	EUR	2 500 000	2 474 977,77	0,46
VOLK BA 4.25 01-26	EUR	500 000	505 567,66	0,09
VOLK LE 4.5 03-26	EUR	900 000	903 584,47	0,16
VOLKSWAGEN BANK 1.875% 31-01-24	EUR	8 000 000	8 039 150,53	1,47
VONOVIA SE 0.0% 01-12-25 EMTN	EUR	500 000	453 980,84	0,08
VONOVIA SE 0.0% 16-09-24 EMTN	EUR	5 000 000	4 790 883,35	0,88
VONOVIA SE 1.375% 28-01-26	EUR	500 000	469 946,07	0,08
TOTAL ALLEMAGNE			36 530 545,30	6,68
AUSTRALIE				
AURI 2.0% 18-09-24 EMTN	EUR	3 000 000	2 937 132,40	0,54
AURI 3.125% 01-06-26 EMTN	EUR	500 000	490 768,90	0,09
AUSTRALIA NEW ZEA BANKING GRP LTD GTO 3.652% 20-01-26	EUR	1 000 000	1 016 672,83	0,18
TOTAL AUSTRALIE			4 444 574,13	0,81
AUTRICHE				
ERSTE GR BK 0.05% 16-09-25	EUR	1 500 000	1 387 427,72	0,26
ERSTE GR BK 0.875% 22-05-26	EUR	1 500 000	1 389 036,89	0,25
ERSTE GR BK 1.5% 07-04-26 EMTN	EUR	500 000	473 774,89	0,09
OMV AG 1.5% 09-04-24 EMTN	EUR	500 000	497 093,18	0,09
RAIF BA 0.25 01-25	EUR	2 500 000	2 357 664,52	0,43
WIEN AG 2.75 06-25	EUR	1 800 000	1 763 647,04	0,32
TOTAL AUTRICHE			7 868 644,24	1,44
BELGIQUE				
ARGENTA SPAARBANK 1.0% 06-02-24	EUR	4 500 000	4 480 145,39	0,82
BELFIUS BANK 0.375% 02-09-25	EUR	3 000 000	2 788 190,47	0,51
BELFIUS BANK 1.0% 26-10-24	EUR	800 000	781 057,91	0,14
KBC GR 0.75% 18-10-23 EMTN	EUR	500 000	502 919,55	0,09
KBC GROUPE 1.125% 25-01-24	EUR	2 000 000	1 997 588,06	0,37
KBC GROUPE 2.875% 29-06-25	EUR	3 000 000	2 984 037,52	0,55
TOTAL BELGIQUE			13 533 938,90	2,48
CANADA				
ROYAL BANK OF CANADA E3R+0.43% 17-01-25	EUR	3 700 000	3 742 535,82	0,68
TORO DO 0.375 04-24	EUR	3 500 000	3 433 949,79	0,63
TORONTO DOMINION BANK THE E3R+0.45% 20-01-25	EUR	1 500 000	1 517 162,25	0,28
TOTAL CANADA			8 693 647,86	1,59

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DANEMARK				
DANSKE BK 0.01% 10-11-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 991 620,50	0,36
DANSKE BK 1.625% 15-03-24 EMTN	EUR	5 000 000	4 988 593,65	0,92
JYSK BA 0.375 10-25	EUR	3 300 000	3 174 119,26	0,58
NYKRE 0 1/8 07/10/24	EUR	500 000	485 003,32	0,09
NYKREDIT 0.875% 17-01-24 EMTN	EUR	1 700 000	1 694 440,82	0,31
TOTAL DANEMARK			12 333 777,55	2,26
ESPAGNE				
BANC DE 0.625 11-25	EUR	500 000	481 504,23	0,09
BANC DE 0.875 07-25	EUR	500 000	471 083,23	0,09
BANCO NTANDER 3.75% 16-01-26	EUR	1 000 000	1 016 108,07	0,18
BANKIA 1.0% 25-06-24 EMTN	EUR	4 500 000	4 409 380,17	0,81
BBVA 0.375% 02-10-24 EMTN	EUR	2 500 000	2 408 995,74	0,44
BBVA 1.0% 21-06-26	EUR	1 500 000	1 387 288,37	0,26
BBVA 1.125% 28-02-24 EMTN	EUR	4 500 000	4 476 847,03	0,82
BBVA 1.75% 26-11-25 EMTN	EUR	1 000 000	966 119,51	0,18
BBVA 4.125% 10-05-26	EUR	1 000 000	1 012 225,05	0,18
CAIXABANK 1.75% 24-10-23 EMTN	EUR	2 500 000	2 537 734,98	0,46
NT CONS FIN 0.375% 17-01-25	EUR	1 500 000	1 435 191,18	0,26
NT CONS FIN 0.375% 27-06-24	EUR	2 500 000	2 435 716,42	0,45
NT CONS FIN 1.0% 27-02-24 EMTN	EUR	4 500 000	4 470 661,77	0,82
SABSM 1 5/8 03/07/24	EUR	1 300 000	1 298 228,44	0,23
TOTAL ESPAGNE			28 807 084,19	5,27
ETATS-UNIS				
ABBVIE 1.375% 17-05-24	EUR	2 500 000	2 471 121,46	0,46
ABBVIE INC	EUR	1 800 000	1 818 488,23	0,33
AT AND T INC 1.8% 05-09-26	EUR	2 000 000	1 877 301,92	0,34
AT AND T INC 2.4% 15-03-24	EUR	500 000	502 526,47	0,09
ATT 3.55% 18-11-25	EUR	2 000 000	2 005 453,82	0,37
ATT E3R+0.4% 06-03-25	EUR	3 100 000	3 110 911,81	0,57
BAC 2 3/8 06/19/24	EUR	1 000 000	994 695,01	0,18
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 957 866,87	0,36
BK AME FIX 07-02-25 EMTN	EUR	4 000 000	3 996 639,46	0,73
BK AMERICA 0.808% 09-05-26	EUR	3 500 000	3 321 005,58	0,60
BK AMERICA E3R+1.0% 22-09-26	EUR	1 000 000	1 003 806,57	0,18
BK AMERICA E3R+1.0% 24-08-25	EUR	2 200 000	2 223 397,27	0,41
C 2 3/8 05/22/24	EUR	1 700 000	1 696 294,64	0,31
CITIGROUP 0.75% 26-10-23 EMTN	EUR	4 000 000	4 019 952,31	0,74
CITIGROUP 1.25% 06-07-26 EMTN	EUR	3 000 000	2 851 377,65	0,52
CITIGROUP 1.5% 24-07-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 381 955,84	0,44
COMCAST 0.0% 14-09-26	EUR	500 000	446 045,88	0,08
GENE MO 1.0 02-25	EUR	500 000	480 652,82	0,09
JPM C 1.5% 27-01-25 EMTN	EUR	1 000 000	977 528,11	0,17
JPM CHASE 0.625% 25-01-24 EMTN	EUR	3 000 000	2 981 448,02	0,55
KELLOGG 1.0% 17-05-24	EUR	1 000 000	985 337,77	0,18
KRAFT HEINZ FOODS E3R+0.5% 09-05-25	EUR	1 500 000	1 513 054,11	0,28
LGATE 0.5% 06-03-26	EUR	700 000	651 467,47	0,12
MMS USA 0.625% 13-06-25	EUR	1 900 000	1 793 128,74	0,33

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MORG STAN CAP 1.75% 11-03-24	EUR	3 500 000	3 498 765,92	0,64
NATL GR 1.0 07-24	EUR	3 500 000	3 421 828,72	0,63
VERIZON COM 3.25% 02/26	EUR	1 000 000	1 001 878,73	0,18
TOTAL ETATS-UNIS			53 983 931,20	9,88
FINLANDE				
NORDEA BKP 3.625% 10-02-26	EUR	4 000 000	4 044 600,40	0,74
OP CORP 0.375 06-24	EUR	4 500 000	4 385 128,53	0,80
OP CORPORATE BANK 2.875% 15-12-25	EUR	1 000 000	997 705,67	0,19
TOTAL FINLANDE			9 427 434,60	1,73
FRANCE				
ADP 1.5% 07-04-25	EUR	1 000 000	973 046,29	0,18
AIRB GR 1.625 04-25	EUR	1 000 000	974 021,00	0,18
ALD 0.375% 19-10-23 EMTN	EUR	7 600 000	7 614 991,58	1,40
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 333 418,77	0,43
ALD 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	2 100 000	2 211 681,00	0,40
ARVAL SERVICE LEASE 4.25% 11-11-25	EUR	1 000 000	1 017 011,36	0,19
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 3.375% 04-01-26	EUR	800 000	801 631,22	0,15
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 4.625% 02-12-24	EUR	700 000	713 188,44	0,13
ARVA SE 0.0 09-24	EUR	6 500 000	6 232 586,36	1,14
ARVA SE 0.0 10-25	EUR	3 500 000	3 207 090,18	0,59
ARVA SE 4.0 09-26	EUR	500 000	494 645,70	0,09
Banque Stellantis France 3.875 01-26	EUR	1 900 000	1 935 044,52	0,36
BFCM 1.625% 19-01-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 394 386,50	0,43
BFCM BA 0.01 03-25	EUR	4 000 000	3 773 222,71	0,69
BFCM BA 1.0 05-25	EUR	1 000 000	953 569,33	0,17
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 11-05-26	EUR	500 000	450 224,05	0,08
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 08-06-26	EUR	1 000 000	918 888,78	0,17
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 17-07-25	EUR	1 500 000	1 416 196,71	0,26
BNP 1 1/8 10/10/23	EUR	5 900 000	5 961 660,35	1,09
BNP PAR 0.5% 15-07-25 EMTN	EUR	2 000 000	1 942 444,99	0,35
BNP PAR 1.0% 17-04-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 976 298,91	0,36
BNP PAR 1.0% 27-06-24 EMTN	EUR	300 000	294 183,52	0,06
BNP PAR 1.25% 19-03-25 EMTN	EUR	1 000 000	966 865,39	0,17
BPCE 0.625% 26-09-24 EMTN	EUR	3 300 000	3 190 407,38	0,59
BPCE 0.875% 31-01-24 EMTN	EUR	2 800 000	2 787 168,85	0,51
BPCE 1.0% 15-07-24	EUR	500 000	489 430,12	0,09
BPCE 3.625% 17-04-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 510 244,44	0,46
CARRE 0.75% 26-04-24 EMTN	EUR	2 100 000	2 067 981,23	0,38
COMP DE 0.625 03-24	EUR	500 000	494 213,85	0,09
COVIVIO SA 1.625% 17-10-24	EUR	1 000 000	986 982,55	0,18
CRED MU 0.01 01-26	EUR	500 000	455 641,38	0,09
CRED MU 1.375 01-25	EUR	500 000	487 776,89	0,09
E 0.875% 27-03-24 EMTN	EUR	500 000	494 909,81	0,09
EDF 4.625% 09-24	EUR	600 000	604 444,23	0,11
FRAN 0.125% 16-03-26	EUR	2 500 000	2 283 566,54	0,42
G 1.5% 20-01-25 EMTN	EUR	500 000	489 826,36	0,09
LEGRAND 0.5% 09-10-23	EUR	500 000	502 161,63	0,09
L OREAL S A 0.375% 29-03-24	EUR	500 000	492 569,06	0,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ORANO SA 4.875% 23-09-24 EMTN	EUR	1 000 000	1 007 162,73	0,18
PERNOD RICARD 0.0% 24-10-23	EUR	1 000 000	997 658,66	0,19
PERNOD RICARD 2.125% 27-09-24	EUR	1 000 000	982 666,52	0,18
PSA BANQUE FRANCE 0.625% 21-06-24	EUR	8 000 000	7 816 319,01	1,43
PUBL GROU 0.5% 03-11-23	EUR	1 000 000	1 001 510,90	0,18
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.625% 11-04-25	EUR	500 000	485 010,39	0,09
SG 1.125% 23-01-25 EMTN	EUR	500 000	484 010,59	0,09
SG 1.25% 15-02-24 EMTN	EUR	5 000 000	4 986 208,66	0,92
SG 1.5% 30-05-25 EMTN	EUR	2 500 000	2 467 059,11	0,45
SOCI DES A 2.95% 17-01-24 EMTN	EUR	1 000 000	1 018 078,40	0,19
STE DES 1.5% 15-01-24 EMTN	EUR	1 000 000	1 003 202,33	0,18
STE DES 1.875% 15-01-25 EMTN	EUR	200 000	197 156,14	0,03
THALES 0.75% 23-01-25 EMTN	EUR	1 900 000	1 828 409,03	0,33
THALES 0.875% 19-04-24 EMTN	EUR	3 000 000	2 956 580,87	0,54
THALES SA	EUR	1 500 000	1 362 483,11	0,25
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% 09-04-25	EUR	1 500 000	1 466 344,53	0,26
TOTAL FRANCE			97 953 482,96	17,93
IRLANDE				
CA AUTO 4.375 06-26	EUR	1 500 000	1 521 903,04	0,28
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.0% 16-04-24	EUR	4 200 000	4 108 201,73	0,75
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.125% 16-11-23	EUR	5 400 000	5 380 563,32	0,98
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 13-09-24	EUR	1 300 000	1 254 302,55	0,23
TOTAL IRLANDE			12 264 970,64	2,24
ITALIE				
ACEA 2.625% 15-07-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 985 800,97	0,36
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	3 000 000	2 937 090,24	0,54
INTE 2.125% 26-05-25 EMTN	EUR	1 000 000	971 359,63	0,18
LEASYS 0.0% 22-07-24	EUR	5 800 000	5 612 640,86	1,03
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 1.5% 10-04-24	EUR	3 000 000	2 980 027,09	0,54
UNICREDIT 0.5% 09-04-25 EMTN	EUR	2 500 000	2 364 055,01	0,44
TOTAL ITALIE			16 850 973,80	3,09
JAPON				
ASAH BR 1.151 09-25	EUR	3 000 000	2 842 555,96	0,52
ASAHI BREWERIES 0.01% 19-04-24	EUR	4 900 000	4 790 434,91	0,87
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 0.339% 19-07-24	EUR	1 000 000	971 191,75	0,18
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 2.264% 14-06-25	EUR	6 000 000	5 953 557,06	1,09
MITS UF 3.273 09-25	EUR	500 000	495 450,65	0,09
MIZU FI 0.184 04-26	EUR	2 500 000	2 264 795,89	0,42
MIZU FI 0.523 06-24	EUR	1 500 000	1 466 209,42	0,27
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.118% 06-09-24	EUR	800 000	771 644,70	0,14
MIZUHO FINANCIAL GROUP 1.02% 11-10-23	EUR	4 700 000	4 743 771,05	0,87
TOTAL JAPON			24 299 611,39	4,45
LUXEMBOURG				
ALATPF 1 01/07/25	EUR	2 000 000	1 863 100,85	0,34
CNH IND 0.0 04-24	EUR	500 000	489 951,53	0,09
TRAT FI 0.125 03-25	EUR	800 000	750 644,07	0,14
TRAT FI 0.125 11-24	EUR	4 500 000	4 300 936,48	0,79
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.0% 14-06-24	EUR	1 500 000	1 455 445,16	0,26

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL LUXEMBOURG			8 860 078,09	1,62
MEXIQUE				
AMERICA MOVIL 1.5% 10-03-24	EUR	4 000 000	3 985 894,03	0,73
TOTAL MEXIQUE			3 985 894,03	0,73
NORVEGE				
DNB BANK A 1.625% 31-05-26	EUR	5 000 000	4 819 908,32	0,89
SANT CO 0.125 02-25	EUR	2 000 000	1 887 336,89	0,35
SANT CO 0.125 04-26	EUR	1 200 000	1 083 508,24	0,20
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 0.625% 25-03-24	EUR	4 700 000	4 634 397,11	0,84
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 2.875% 20-09-25	EUR	2 000 000	1 951 274,45	0,36
TELENOR AS 0.75% 31-05-26 EMTN	EUR	500 000	461 458,92	0,08
TOTAL NORVEGE			14 837 883,93	2,72
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 3.75% 20-04-25	EUR	3 300 000	3 343 329,78	0,61
CRH FU 1.875% 09-01-24 EMTN	EUR	2 500 000	2 519 324,83	0,46
DAIM TR 3.875 06-26	EUR	1 500 000	1 508 169,00	0,28
ENEL FI 0.0 06-24	EUR	3 000 000	2 914 951,95	0,53
HEINEKEN NV 3.875% 23-09-24	EUR	1 700 000	1 699 967,20	0,31
HELLA FINANCE INTERNATIONAL BV 1.0% 17-05-24	EUR	2 200 000	2 162 844,85	0,39
ING GROEP NV 0.1% 03-09-25	EUR	5 500 000	5 294 786,62	0,97
ING GROEP NV 1.125% 14-02-25	EUR	1 500 000	1 451 354,52	0,26
KONINKLIJKE PHILIPS NV 1.375% 30-03-25	EUR	1 000 000	967 300,17	0,17
KONI PH 0.5 05-26	EUR	1 500 000	1 370 832,42	0,25
LEAS CO 0.25 02-26	EUR	1 500 000	1 362 083,98	0,25
LEAS CO 2.125 05-25	EUR	1 000 000	975 633,01	0,18
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.375% 07-03-24	EUR	2 700 000	2 688 321,89	0,50
NATU FI 0.875 05-25	EUR	1 000 000	952 802,16	0,18
NATU FI 1.25 01-26	EUR	3 000 000	2 847 017,18	0,52
NIBC BANK NV 0.875% 08-07-25	EUR	2 000 000	1 880 370,12	0,35
NIBC BANK NV 2.0% 09-04-24	EUR	200 000	199 104,84	0,04
NV LUCH 0.0 04-25	EUR	1 239 000	1 159 856,64	0,21
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV E3R+0.2% 18-11-23	EUR	2 500 000	2 512 591,34	0,46
VOLK IN 3.875 03-26	EUR	3 500 000	3 527 145,34	0,65
VOLK IN 4.125 11-25	EUR	1 500 000	1 548 958,46	0,28
WINT DE 0.84 09-25	EUR	1 000 000	932 824,09	0,17
TOTAL PAYS-BAS			43 819 570,39	8,02
ROYAUME-UNI				
BARC 1.875% 08-12-23 EMTN	EUR	1 200 000	1 213 939,57	0,22
BARCLAYS 1.375% 24-01-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 937 074,16	0,36
BARCLAYS 3.375% 02-04-25 EMTN	EUR	3 500 000	3 538 741,69	0,64
CASA LONDON 0.5% 24-06-24 EMTN	EUR	1 500 000	1 464 658,52	0,26
CASA LONDON 1.375% 13-03-25	EUR	1 000 000	968 621,48	0,18
COCA EUR 2.625% 06-11-23 EMTN	EUR	3 000 000	3 067 073,08	0,56
CREDIT AGRICOLE LONDON 2.375% 20/05/2024	EUR	1 000 000	998 045,46	0,18
HSBC 0.875% 06-09-24	EUR	4 000 000	3 886 414,93	0,71
LLOY BA 0.375 01-25	EUR	2 000 000	1 909 778,75	0,35
LLOY BA 2.375 04-26	EUR	2 000 000	1 945 912,83	0,36
NATWEST GROUP 2.0% 04-03-25	EUR	3 000 000	3 003 638,08	0,55

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATWEST MKTS 0.125% 12-11-25	EUR	2 000 000	1 838 676,31	0,34
NATWEST MKTS 2.75% 02-04-25	EUR	1 000 000	994 443,11	0,18
NATWEST MKTS E3R+0.98% 13-01-26	EUR	1 500 000	1 527 530,85	0,27
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 0.75% 15-11-25	EUR	500 000	483 742,54	0,09
SANT UK 0.391 02-25	EUR	500 000	492 328,84	0,10
WPP FINA 3.0% 20-11-23 EMTN	EUR	500 000	512 099,73	0,10
TOTAL ROYAUME-UNI			29 782 719,93	5,45
SUEDE				
AKEL RE 1.125 03-24	EUR	2 000 000	1 978 283,49	0,36
ALFA LA 0.25 06-24	EUR	1 800 000	1 750 235,13	0,32
ASSA ABLOY AB 3.75% 13-09-26	EUR	3 000 000	3 000 735,30	0,55
SBAB BANK AB STATENS BOSTADSFINAN AB 1.875% 10-12-25	EUR	1 000 000	969 333,14	0,18
SCA HYG 1.125% 05-03-25 EMTN	EUR	2 500 000	2 407 577,38	0,44
SCA HYG 1.125% 27-03-24 EMTN	EUR	1 000 000	991 287,28	0,18
SCANIA CV AB 0.5% 06-10-23	EUR	9 000 000	9 041 931,04	1,66
SCANIA CV AB 2.25% 03-06-25	EUR	2 500 000	2 434 725,70	0,44
SECURIT 1.125% 20-02-24 EMTN	EUR	4 500 000	4 471 235,47	0,82
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.05% 01-07-24	EUR	2 000 000	1 941 787,75	0,36
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.25% 24-11-25	EUR	2 000 000	2 023 853,27	0,37
SVEN KU 1.25 09-25	EUR	2 500 000	2 369 544,05	0,43
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.75% 05-05-26	EUR	2 000 000	2 014 349,04	0,37
SWEDBANK AB 0.25% 09-10-24	EUR	1 700 000	1 640 261,34	0,30
SWEDBANK AB 0.75% 05-05-25	EUR	1 500 000	1 425 769,82	0,26
SWEDBANK AB 3.75% 14-11-25	EUR	500 000	512 459,95	0,09
VATTENFALL AB E3R+0.5% 18-04-24	EUR	700 000	707 286,03	0,13
VLVY 1 5/8 09/18/25	EUR	500 000	477 588,11	0,09
VOLV TR 0.125 09-24	EUR	2 200 000	2 118 506,82	0,39
VOLV TR 3.5 11-25	EUR	1 400 000	1 414 945,34	0,26
TOTAL SUEDE			43 691 695,45	8,00
SUISSE				
UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25	EUR	2 500 000	2 472 180,73	0,45
UBS GROUP AG 1.5% 30-11-24	EUR	1 200 000	1 199 193,50	0,22
TOTAL SUISSE			3 671 374,23	0,67
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			475 641 832,81	87,06
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			475 641 832,81	87,06
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT AUREUS ISR PART Z C	EUR	334	34 166 871,77	6,26
BFT CREDIT 12 MOIS ISR I C	EUR	22	5 911 213,88	1,08
BFTFRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I C	EUR	1 050	14 219 929,50	2,60
TOTAL FRANCE			54 298 015,15	9,94
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			54 298 015,15	9,94
TOTAL Organismes de placement collectif			54 298 015,15	9,94

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO SCHATZ 1223	EUR	-333	104 330,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			104 330,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			104 330,00	0,02
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
E3R/0.0/FIX/-0.071	EUR	10 000 000	497 425,20	0,09
E3R/0.0/FIX/-0.487	EUR	10 000 000	443 576,59	0,08
E3R/0.0/FIX/2.828	EUR	7 000 000	-49 092,41	-0,01
E3R/0.0/FIX/3.3727	EUR	8 000 000	24 961,32	0,01
E3R/0.0/FIX/3.5222	EUR	10 000 000	37 082,64	0,00
E3R/0.0/FIX/3.5872	EUR	10 000 000	3 538,41	0,00
E6R/0.0/FIX/1.036	EUR	20 000 000	1 093 926,21	0,20
E6R/0.0/FIX/2.3205	EUR	24 000 000	435 513,95	0,08
OISEST/0.0/FIX/2.065	EUR	24 000 000	432 798,50	0,08
OISEST/0.0/FIX/2.882	EUR	10 000 000	84 819,26	0,02
OISEST/0.0/FIX/2.942	EUR	8 000 000	103 149,17	0,02
TOTAL Swaps de taux			3 107 698,84	0,57
TOTAL Autres instruments financiers à terme			3 107 698,84	0,57
TOTAL Instruments financier à terme			3 212 028,84	0,59
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-104 330	-104 330,00	-0,02
TOTAL Appel de marge			-104 330,00	-0,02
Créances			240 148,90	0,04
Dettes			-4 684 634,98	-0,85
Comptes financiers			17 717 283,64	3,24
Actif net			546 320 344,36	100,00

Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR R-C	EUR	1,0000	102,23
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR O-C	EUR	3 207,179	10 181,30
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C	EUR	3 921,7906	106 753,04
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR E-C	EUR	285,2477	10 493,68
Parts BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C	EUR	90 832,421	1 012,97

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Annexe(s)

Produit

BFT CREDIT 6 MOIS ISR - O (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013323003 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT 6 MOIS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT 6 MOIS ISR, vous investissez dans des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) et dans des instruments du marché monétaire (certificats de dépôt, billets de trésorerie, etc.).

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance annuelle supérieure de 0,375% à l'Éster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

L'OPC a pour objectif complémentaire une volatilité ex post ne dépassant pas 0,50 %.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un processus de gestion qui s'articule autour des deux axes de valeur suivants : la gestion de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt et la sélection de titres de crédit. En outre, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Aussi, en complément des critères financiers traditionnels, la sélection des titres intègre dans un second temps, des critères extra-financiers dits E.S.G. (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) d'entreprise.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

normative par l'exclusion de certains émetteurs :

o exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;

o exclusions légales sur l'armement controversé ;

o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques, émises en toutes devises. Les positions en devises autres que l'euro sont couvertes du risque de change. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre 0 et + 1,2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de [AAA à BBB-] sur l'échelle de notation de Standard & Poors, ou Fitch ou allant de [Aaa à Baa3] sur l'échelle de Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion.

Les émetteurs sont domiciliés dans les pays de l'OCDE.

La durée de vie moyenne pondérée du portefeuille (WAL) est inférieure ou égale à 18 mois.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change. Le risque de taux fait l'objet de couvertures globales réduisant la sensibilité à une fourchette comprise entre 0 et 0,5.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT 6 MOIS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT 6 MOIS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 640
	Rendement annuel moyen	-3,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 770
	Rendement annuel moyen	-2,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 900
	Rendement annuel moyen	-1,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 140
	Rendement annuel moyen	1,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 31/03/2020
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/06/2019 et 31/12/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/09/2023 et 27/03/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€108
Incidence des coûts**	1,1%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIP. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	4,04 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	4,57 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 0.5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT 6 MOIS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT CREDIT 6 MOIS ISR - E (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010796425 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT 6 MOIS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT 6 MOIS ISR, vous investissez dans des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) et dans des instruments du marché monétaire (certificats de dépôt, billets de trésorerie, etc.).

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance annuelle supérieure de 0,05% à l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

L'OPC a pour objectif complémentaire une volatilité ex post ne dépassant pas 0,50 %.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un processus de gestion qui s'articule autour des deux axes de valeur suivants : la gestion de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt et la sélection de titres de crédit. En outre, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Aussi, en complément des critères financiers traditionnels, la sélection des titres intègre dans un second temps, des critères extra-financiers dits E.S.G. (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) d'entreprise.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;
- o exclusions légales sur l'armement controversé ;
- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques, émises en toutes devises. Les positions en devises autres que l'euro sont couvertes du risque de change. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre 0 et + 1,2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de [AAA à BBB-] sur l'échelle de notation de Standard & Poors, ou Fitch ou allant de [Aaa à Baa3] sur l'échelle de Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion.

Les émetteurs sont domiciliés dans les pays de l'OCDE.

La durée de vie moyenne pondérée du portefeuille (WAL) est inférieure ou égale à 18 mois.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change. Le risque de taux fait l'objet de couvertures globales réduisant la sensibilité à une fourchette comprise entre 0 et 0,5.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT 6 MOIS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT 6 MOIS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 730
	Rendement annuel moyen	-2,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 860
	Rendement annuel moyen	-1,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 990
	Rendement annuel moyen	-0,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 220
	Rendement annuel moyen	2,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 31/03/2020
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/07/2016 et 31/01/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/09/2023 et 27/03/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€21
Incidence des coûts**	0,2%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIP. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	17,33 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	4,61 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé + 0,05%. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 0.5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT 6 MOIS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
 - Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT CREDIT 6 MOIS ISR - I (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010816439 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT 6 MOIS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT 6 MOIS ISR, vous investissez dans des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) et dans des instruments du marché monétaire (certificats de dépôt, billets de trésorerie, etc.).

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance annuelle supérieure de 0,15% à l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

L'OPC a pour objectif complémentaire une volatilité ex post ne dépassant pas 0,50 %.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un processus de gestion qui s'articule autour des deux axes de valeur suivants : la gestion de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt et la sélection de titres de crédit. En outre, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Aussi, en complément des critères financiers traditionnels, la sélection des titres intègre dans un second temps, des critères extra-financiers dits E.S.G. (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) d'entreprise.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

normative par l'exclusion de certains émetteurs :

o exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;

o exclusions légales sur l'armement controversé ;

o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques, émises en toutes devises. Les positions en devises autres que l'euro sont couvertes du risque de change. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre 0 et + 1,2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de [AAA à BBB-] sur l'échelle de notation de Standard & Poors, ou Fitch ou allant de [Aaa à Baa3] sur l'échelle de Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion.

Les émetteurs sont domiciliés dans les pays de l'OCDE.

La durée de vie moyenne pondérée du portefeuille (WAL) est inférieure ou égale à 18 mois.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change. Le risque de taux fait l'objet de couvertures globales réduisant la sensibilité à une fourchette comprise entre 0 et 0,5.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT 6 MOIS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT 6 MOIS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 730
	Rendement annuel moyen	-2,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 870
	Rendement annuel moyen	-1,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 230
	Rendement annuel moyen	2,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 31/03/2020
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2019 et 31/10/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/09/2023 et 27/03/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€11
Incidence des coûts**	0,1%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIP. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,13% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	6,28 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	4,61 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé + 0,15%. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,40 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 0.5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT 6 MOIS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
 - Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT CREDIT 6 MOIS ISR - S (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013221694 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT 6 MOIS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT 6 MOIS ISR, vous investissez dans des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) et dans des instruments du marché monétaire (certificats de dépôt, billets de trésorerie, etc.).

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance annuelle supérieure de 0,35% à l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

L'OPC a pour objectif complémentaire une volatilité ex post ne dépassant pas 0,50 %.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un processus de gestion qui s'articule autour des deux axes de valeur suivants : la gestion de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt et la sélection de titres de crédit. En outre, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Aussi, en complément des critères financiers traditionnels, la sélection des titres intègre dans un second temps, des critères extra-financiers dits E.S.G. (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) d'entreprise.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;
- o exclusions légales sur l'armement controversé ;
- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques, émises en toutes devises. Les positions en devises autres que l'euro sont couvertes du risque de change. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre 0 et + 1,2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de [AAA à BBB-] sur l'échelle de notation de Standard & Poors, ou Fitch ou allant de [Aaa à Baa3] sur l'échelle de Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion.

Les émetteurs sont domiciliés dans les pays de l'OCDE.

La durée de vie moyenne pondérée du portefeuille (WAL) est inférieure ou égale à 18 mois.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change. Le risque de taux fait l'objet de couvertures globales réduisant la sensibilité à une fourchette comprise entre 0 et 0,5.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT 6 MOIS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT 6 MOIS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 760
	Rendement annuel moyen	-12,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 880
	Rendement annuel moyen	-11,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 000
	Rendement annuel moyen	-10,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 210
	Rendement annuel moyen	-7,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 31/03/2020
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2019 et 31/10/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/09/2023 et 27/03/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€1 009
Incidence des coûts**	10,1%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIP. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,11% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	4,80 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	4,15 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé + 0,35%. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,32 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 0.5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT 6 MOIS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT CREDIT 6 MOIS ISR - R (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013318722 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT 6 MOIS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT 6 MOIS ISR, vous investissez dans des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc.) et dans des instruments du marché monétaire (certificats de dépôt, billets de trésorerie, etc.).

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance annuelle supérieure de 0,05% à l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

L'OPC a pour objectif complémentaire une volatilité ex post ne dépassant pas 0,50 %.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un processus de gestion qui s'articule autour des deux axes de valeur suivants : la gestion de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt et la sélection de titres de crédit. En outre, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Aussi, en complément des critères financiers traditionnels, la sélection des titres intègre dans un second temps, des critères extra-financiers dits E.S.G. (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) d'entreprise.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;
- o exclusions légales sur l'armement controversé ;
- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques, émises en toutes devises. Les positions en devises autres que l'euro sont couvertes du risque de change. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre 0 et + 1,2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de [AAA à BBB-] sur l'échelle de notation de Standard & Poors, ou Fitch ou allant de [Aaa à Baa3] sur l'échelle de Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion.

Les émetteurs sont domiciliés dans les pays de l'OCDE.

La durée de vie moyenne pondérée du portefeuille (WAL) est inférieure ou égale à 18 mois.

Les titres en devises sont totalement couverts contre le risque de change. Le risque de taux fait l'objet de couvertures globales réduisant la sensibilité à une fourchette comprise entre 0 et 0,5.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT 6 MOIS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT 6 MOIS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 6 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 730
	Rendement annuel moyen	-2,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 880
	Rendement annuel moyen	-1,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 230
	Rendement annuel moyen	2,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/07/2016 et 31/01/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2023 et 29/12/2023

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	€12
Incidence des coûts**	0,1%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIP. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,16% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	7,83 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	4,61 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé + 0,05%. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 0.5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT 6 MOIS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
 - Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif

environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Identifiant d'entité juridique :
969500SC6IC7SSQVPP83

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☐ ☐ Oui ☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 56,99 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____	☐ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des

composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,934 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,077 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.603 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0.06 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- **Exclusion** : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- **Intégration de facteurs ESG** : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- **Engagement** : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé

en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.

- **Vote** : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- **Suivi des controverses** : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/10/2023 au 30/09/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
BFT AUREUS ISR - Z (C)	Finance	Fonds	France	5,94 %
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR	Finance	Fonds	France	3,94 %
BTF 20/11/24 13W	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	France	2,19 %
BTF 18/12/24 26W	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	France	2,19 %
BTF 09/10/24 13W	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	France	1,47 %
BTF 23/10/24 13W	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	France	1,17 %
SCANIA 2.25% 06/25 EMTN	Corporates	Consommation Discrétionnaire	Suède	0,88 %
ASABRE 1.151% 09/25	Corporates	Biens de Consommation de Base	Japon	0,86 %
ENELIM 1.125% 09/26 EMTN	Corporates	Électricité	Pays-Bas	0,86 %
SAFFP 0.125% 03/26	Corporates	Biens d'équipement	France	0,85 %
NDAFH VAR 02/26 EMTN	Corporates	Bancaire	Finlande	0,83 %
SANTAN VAR 03/27 EMTN	Corporates	Bancaire	Espagne	0,82 %
BNP 1.125% 06/26 EMTN	Corporates	Bancaire	France	0,79 %
TRAGR 0.125% 11/24 EMTN	Corporates	Consommation Discrétionnaire	Luxembourg	0,73 %

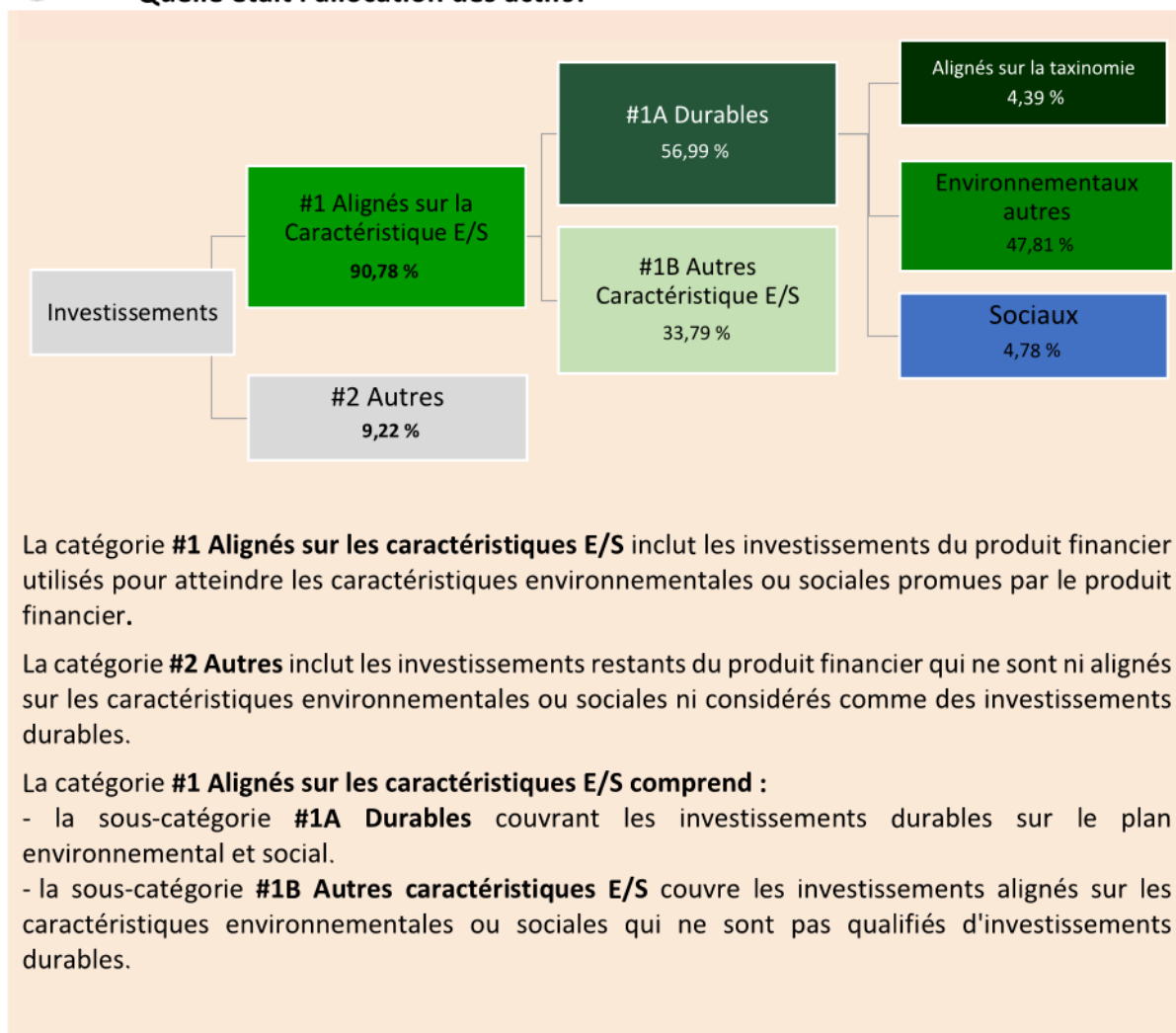
HOWOGE % 11/24 EMTN	Corporates	Fonds de placement immobilier (FPI)	Allemagne	0,73 %
------------------------	------------	--	-----------	--------



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Corporates	Bancaire	37,52 %

<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>9,87 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Consommation Discrétionnaire</i>	<i>9,26 %</i>
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>7,01 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres institutions financières</i>	<i>6,06 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>5,75 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	<i>4,71 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	<i>2,00 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	<i>1,73 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	<i>1,62 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	<i>1,37 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Gaz naturel</i>	<i>1,18 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	<i>1,05 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Industrie de base</i>	<i>0,87 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>BROKERAGE</i>	<i>0,42 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Énergie</i>	<i>0,29 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Assurance</i>	<i>0,08 %</i>
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	<i>-0,30 %</i>

Liquidités	Liquidités	9,52 %
------------	------------	--------



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 4,39 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

☐

Oui:

☐

Dans le gaz fossile

☐

Dans l'énergie nucléaire

☒

Non

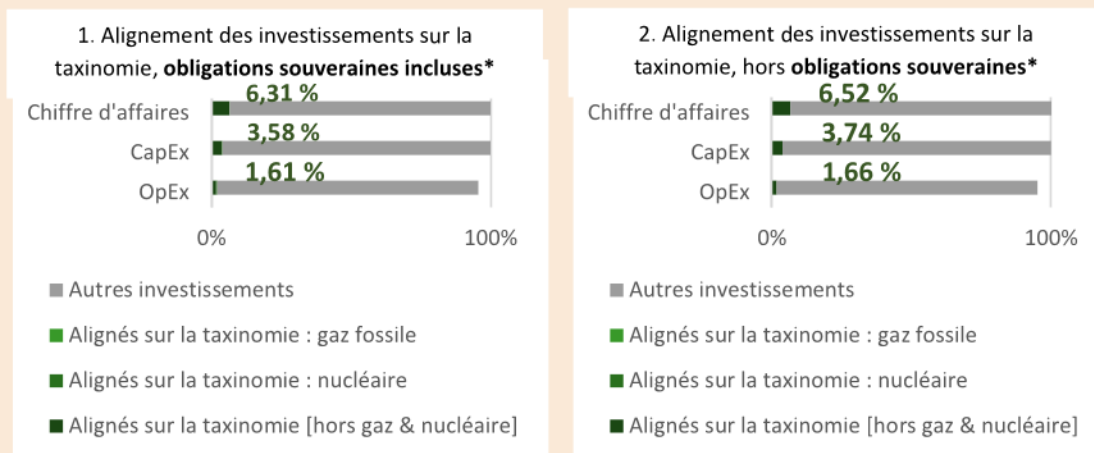
Des données fiables concernant l'alignement à la taxonomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Au 30/09/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,36 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,40 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 4.58%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **47,81 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **4,78 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de

mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

OPCVM BFT CREDIT 6 MOIS ISR

Loi Energie Climat (LEC)

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

@@@LEC_FR



BFT Investment Managers

Société Anonyme au capital de 1 600 000 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP 98 026

Siège Social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris